

NOUVEL AN AMAZIGH

YENNAYER AU RYTHME D'UNE ALGÉRIE PLURIELLE

Pages 2 et 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8393 MARDI 13 JANVIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

NUMÉRISATION

Cap sur l'exploitation des données

Page 6

IL DÉCIDE DE RÉGULARISER LES CLANDESTINS ALGÉRIENS EN EUROPE

LE FORT ACTE DE CLÉMENCE DE TEBBOUNE

C'est un geste fort et une main tendue de l'Etat envers les jeunes Algériens se trouvant à l'étranger en situation précaire et irrégulière. Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris une mesure exceptionnelle visant à régulariser ces jeunes Algériens qui ont été victimes de manipulation par des cercles voulant porter atteinte à l'Algérie.

Page 5



LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Une priorité stratégique

Page 4

STATUT DE LA MAGISTRATURE

Le projet de loi en débat au Conseil de la nation

Page 24

LE MAROC SE RETROUVE AU CENTRE DES CRITIQUES

La CAN de toutes les polémiques

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

NOUVEL AN AMAZIGH

Yennayer au rythme d'une Algérie plurielle

Sous un ciel d'hiver limpide mais mordant, la place de la Grande Poste d'Alger a vibré, avant-hier, au rythme d'une fête ancestrale devenue un rendez-vous national.

Dès les premières heures de la journée, des centaines de citoyens ont convergé vers ce haut lieu du centre-ville pour célébrer Yennayer, le nouvel an amazigh, inscrit durablement dans le calendrier officiel et dans la conscience collective comme un symbole d'unité et de diversité culturelle.

A mesure que la journée avançait, l'esplanade du cœur battant de la capitale s'animait, se transformant progressivement en un vaste espace de rencontres, de transmission et de partage, où se mêlaient générations, régions et diversité culturelle. Ornée de stands artisanaux et d'installations artistiques, les couleurs vives des tenues traditionnelles contrastaient avec la blancheur de la façade mauresque du bâtiment historique.

Des familles entières, souvent accompagnées de leurs enfants, se pressaient autour des longues tables dressées pour l'occasion, où étaient proposés les plats emblématiques de Yennayer, à l'instar du couscous aux sept légumes, des dattes, des fruits secs, du miel et des galettes traditionnelles. Autant de mets porteurs de symboles, associés à l'abondance, à la prospérité et au renouveau.

Mohamed Amine, directeur de l'Office de la promotion et de l'animation culturelle de la commune d'Alger-Centre, a déclaré au Jeune Indépendant que « cette édition 2976 illustre pleinement le métissage culturel qui caractérise l'Algérie », précisant qu'« elle reflète la richesse de notre patrimoine et la diversité culturelle qui fait la singularité de notre pays ».

Il a également souligné que cette année s'est distinguée par la relance et l'élargissement des « gaâdate chaâbiya », ces veillées populaires revisitées, qui ont connu une évolution notable par rapport à l'édition précédente. Il a expliqué que, étendues à plusieurs régions du pays, elles offrent « une image vivante de la coexistence et de l'unité nationale », confirmant que Yennayer est une fête fédératrice, ouverte à tous les Algériens.

Tout au long de l'après-midi, la place a résonné au son des tambours, des chants en tamazight et des pas de danse collective. Les animations scéniques alternaient performances musicales, démonstrations folkloriques et prises de parole associatives, tandis que des conteurs faisaient revivre les récits fondateurs liés à Yennayer et au calendrier amazigh.

Sous le rythme des percussions des Idabalen, des groupes de jeunes, vêtus de costumes traditionnels, ont exécuté des danses ancestrales sous les applaudissements nourris du public. Bilal, un des danseurs étudiant à l'université d'Alger, a déclaré avec enthousiasme que « pour nous, c'est une manière de garder vivante une tradition qui fait partie de notre identité ». Il a ajouté avec conviction que « peu importe la région d'où l'on vient, Yennayer nous rappelle que nous partageons une même histoire ».

De la wilaya de Biskra, une troupe folklorique a captivé le public à travers un spectacle haut en couleurs. « Yennayer n'appartient pas à une seule région, il unit toutes les régions d'Algérie », a affirmé l'un de ses membres, tout en présentant la chakhchoukha, plat emblématique de sa région.

Dalila, membre de l'association culturelle Houaa d'Alger, a confié, pour sa part, que l'objectif principal de cet événement demeure la préservation et la transmission du patrimoine national, précisant que l'association a mis à l'honneur trois wilayas représentées cette année. Elle a fait savoir que la wilaya de Bouira a pris part à la célébration à travers une exposition de poteries traditionnelles, illustrant les objets utilisés autrefois dans les maisons ancestrales, accompagnée d'un modèle du premier berceau kabyle et d'une charrue ancienne.



Un rendez-vous national.

Des exposants de la région d'Ath Ouacif de la wilaya de Tizi Ouzou ont proposé un tableau vivant retraçant les activités quotidiennes des femmes kabyles, notamment le travail de la laine, depuis sa transformation jusqu'à sa préparation pour le tissage, rythmé par les chants féminins ancestraux. Les étoffes exposées arboraient des couleurs fortement symboliques. Le jaune pour le Sahara, le vert pour les montagnes et le bleu pour la mer.

La wilaya d'El-Bayadh, à travers la région de Bousemghoun, a enrichi l'événement par des récitals de poésie et des chants amazighs. Dalila a ajouté que « cette année, nous avons également proposé une projection dédiée aux traditions amazighes, afin que ces pratiques perdurent à travers le temps et soient transmises aux nouvelles générations ».

LES ENFANTS AU CŒUR DE LA TRANSMISSION

Très présents tout au long de la journée, les enfants en tenues traditionnelles ont occupé une place centrale dans la célébration.

Les enfants circulaient librement entre les animations, attrapant des pochettes de noix, de dattes et de friandises, symboles de l'abondance souhaitée pour l'année à venir. Plus loin, des conteurs et un spectacle de marionnettes partageaient des légendes du patrimoine amazigh dans une ambiance chaleureuse, entourés par une foule attentive.

Assirem, 8 ans, vêtue d'une robe kabyle fuchsia, a confié les yeux pétillants de joie, « J'aime Yennayer parce qu'on danse et qu'on mange ensemble ».

A ses côtés, Nabil, 10 ans, fier de son burnous immaculé, a renchéri : « J'ai beaucoup apprécié l'atelier de dessins et aussi les spectacles de marionnettes. Ici, on comprend mieux pourquoi cette fête est importante. » Dans cette dynamique culturelle, Safia, représentante de l'association Karakusa, a relevé le rôle essentiel des associations dans la valorisation et la préservation du patrimoine immatériel. Elle a mis en avant l'organisation d'activités pédagogiques et d'ateliers destinés aux enfants, notamment des ateliers de dessins et des ateliers de confection de pâtisseries traditionnelles telles que la tamina algérienne. Elle a souligné que « l'objectif est de transmettre notre héritage culturel aux plus jeunes de manière éducative, ludique et interactive».

La fête a également été marquée par la prestation d'une troupe venue de Tamanrasset, dont les danses et chants touareg ont transporté les passants dans une parenthèse hors du temps, leur permettant d'oublier, l'espace d'un instant, les préoccupations du quotidien et de vibrer au rythme de la joie collective, dans l'espoir d'accueillir la nouvelle année sous de bons auspices.

Fasciné par le spectacle de la danse des sabres, Amine a confié que « c'est un moment que j'attends chaque année ». « On vient en famille, on échange, on explique aux enfants. Ce n'est pas seulement une fête, c'est une transmission. Il ajoute qu'on est aussi fasciné par les objets exposés qui viennent de différentes régions du pays, qui raconte chacun une histoire de notre patrimoine », a-t-il ajouté.

A quelques pas de là, Djouher partage le même sentiment. « Yennayer n'est pas seulement le début d'une nouvelle année. C'est la preuve que notre culture est vivante, qu'elle évolue et qu'elle rassemble au-delà des origines régionales », a-t-elle affirmé.

RITUELS, GASTRONOMIE ET MÉMOIRE COLLECTIVE

La célébration s'est prolongée en dessous de l'esplanade, au niveau du sous-sol, tapissé du tissu des fouta, caractérisé par des motifs rayés et géométriques, typiquement dans des couleurs vives et contrastées comme le rouge, le jaune, le noir, le fuchsia, avec des touches d'argent ou d'or. Les visiteurs y ont découvert un riche éventail de produits artisanaux et gastronomiques. Gâteaux traditionnels, pains cuits sur place, miel, huile d'olive, mais aussi poteries et vêtements traditionnels, taguenourt, robes kabyles, châles brodés. Burnous et tenues locales offraient aux visiteurs une véritable plongée au cœur de la richesse et de la pluralité du patrimoine national. Les bijoux kabyles, à l'instar des ibzimen (fibules), des tabzimt (grande fibule pectorale), des azrar (collier), des ameclux) bracelet, des thaxathemth (bague), des tigetumin (boucles d'oreilles) et de la taessavt (bijou à porter sur le front), se distinguent par leur beauté et leur richesse symbolique. Fabriqués en argent finement ciselé, ils sont ornés de corail rouge et d'émaux multicolores qui illuminent chaque pièce, témoignant du savoir-faire minutieux des artisans.

Parmi les participantes, Nacéra, venue de la wilaya de Tizi Ouzou, s'activait autour de la préparation de la kesra, galette traditionnelle à base d'huile d'olive. Elle a assuré, avec un sourire éclatant, que « nous sommes heureuses d'être ici pour faire découvrir les plats de notre terroir ». Les visiteurs ont ainsi été invités à déguster gratuitement plusieurs spécialités locales, dont le couscous, la trida, le tekerbabin et d'autres plats connus sous différentes appellations, selon les régions.

Nacéra a également évoqué le trez, un rituel ancien consistant à verser un mélange de fruits secs et de confiseries sur le plus jeune membre de la famille, en signe de bénédiction, de prospérité et de joie. Elle a ajouté sur un ton espiègle : « Même lorsque les enfants grandissent, nous continuons parfois ce geste, par attachement et pour préserver son sens symbolique. »

Pour sa part, Fatiha, exposante de la wilaya de Tlemcen, a estimé que « la participation à ce type d'événement permet de démontrer que les coutumes et traditions algériennes, bien que diverses dans leurs formes, demeurent profondément cohérentes et similaires dans leur essence ». Représentant plus précisément la région de Beni Snous, elle a expliqué que Ayrad, appellation locale de Yennayer, signifie « lion », en référence au courage et à la force. « A cette occasion, nous préparons des plats traditionnels comme le couscous en sauce rouge, accompagné de sept légumes ou légumineuses, symboles de la générosité de la terre », a-t-elle expliqué. Il y a également le cherchem, mélange de blé et de fèves, qui occupe une place centrale. D'autres mets emblématiques, comme le msemen, le baghrir et le mbessess enrichissent les tables décorées pour l'occasion, sans oublier l'incontournable khobza helwa, un pain sucré, également appelé qarisa, ornée d'un œuf en son centre, symbole d'une douce année sucrée pleine de prospérité et de fertilité.

La gastronomie est complétée par le carnaval d'Ayrad, un spectacle semi-théâtral qui anime les ruelles, où les participants se déguisent, défilent et entonnent des chants populaires. Elle a souligné que l'objectif fondamental de cette exposition reste la préservation du patrimoine culturel national et la transmission fidèle des traditions léguées par les ancêtres.

A la fin de la journée, alors que les derniers chants s'estompent sur la place de la Grande Poste, une certitude se dégageait : Yennayer s'impose comme un rendez-vous national, porteur de mémoire, de transmission et de cohésion. A travers cette célébration, l'Algérie a, une nouvelle fois, donné à voir une image d'elle-même fidèle à sa diversité, rassemblée autour d'un héritage commun et tournée vers l'avenir, sous un même vœu partagé par toutes les générations, Assegas Ameggaz 2976.

Sihem Bounabi

FESTIVITÉS DE YENNAYER EN FRANCE

La diaspora célèbre ses racines et sa patrie

La communauté algérienne installée en France a célébré le nouvel an amazigh 2976, dans une ambiance empreinte de fierté culturelle et d'attachement à la patrie, lors de la cérémonie organisée par le consulat d'Algérie à Montpellier, en collaboration avec les acteurs associatifs de la ville d'Alès. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines


Une ambiance empreinte de fierté culturelle.

A cette occasion, le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a pris la parole par visioconférence pour affirmer que « le programme mis en place à l'occasion du nouvel an amazigh a pour objectif de répondre aux attentes de nos compatriotes, tant sur le plan culturel que linguistique et identitaire, tout en renforçant leur lien avec le pays et les composantes de notre identité nationale ». Il a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la diplomatie algérienne œuvrant à maintenir un dialogue permanent avec les Algériens vivant à l'étranger. Il a ajouté que cette célébration revêt un caractère particulier cette année pour la communauté à l'étranger. Pour la première fois, les Algériens résidant hors du pays ont été invités à participer à la sixième édition du Prix du président de la République pour la littérature et la langue amazighes.

M. Chaib a relevé la portée de cette initiative, fruit d'une coopération étroite entre le ministère des Affaires étrangères et le Haut-Commissariat à l'amazighité, précisant que « cette démarche illustre l'engagement constant de l'Etat à promouvoir et à préserver la langue et la culture amazighes, y compris au-delà des frontières nationales ». Le secrétaire d'Etat a également rappelé les efforts soutenus de l'Etat pour proposer des initiatives visant à renforcer le sentiment d'appartenance des Algériens de la diaspora à la nation. Assurant que « la promotion de la langue amazighe constitue un pilier essentiel de notre identité nationale », il a souligné que cette démarche s'inscrit pleinement dans les instructions des plus hautes autorités du pays. Il a soutenu que « ces dernières ne cessent de réaffirmer l'importance de sauvegarder et de valoriser toutes les composantes de l'identité nationale, en veillant à ce que chacune trouve sa place dans la construction d'un Etat uni et ouvert sur ses racines ». M. Chaib a tenu à faire valoir qu'à travers ces célébrations, la diplomatie algérienne cherche à faire de chaque événement culturel « un moment de rassemblement et de partage pour la communauté à l'étranger », expliquant qu'« il s'agit non seulement de rappeler l'importance de la langue et de la culture amazighes, mais également de consolider le lien de la diaspora avec le pays, en veillant à ce que les traditions et l'histoire partagée continuent d'être transmises aux nouvelles générations ». Il a également soutenu que cette initiative traduit « une volonté claire de l'Etat d'accompagner sa communauté à l'étranger, en mettant en place des programmes structurés et cohérents qui répondent à ses attentes et renforcent son identité culturelle ». Elle illustre également « la place centrale accordée à l'amazighité dans la vision nationale, considérée comme une richesse à protéger et à promouvoir dans tous les espaces où vivent les Algériens ». En somme, cette célébration du nouvel an amazigh 2976 à Montpellier constitue « un exemple concret de l'engagement de l'Algérie envers sa communauté à l'étranger ». Un engagement qui conjugue attachement aux racines culturelles, promotion de la langue amazighe et renforcement du lien identitaire avec le pays.

Sihem Bounabi

YENNAYER À L'ÉCOLE

Une fête au service de la transmission

FÊTE ANCESTRALE profondément ancrée dans l'histoire du pays, le Nouvel an amazigh, connu sous le nom de Yennayer, occupe une place particulière au sein des établissements scolaires à travers l'Algérie. Consacrée fête nationale chômée et payée, cette célébration donne lieu, dans les écoles à travers l'Algérie, à de nombreuses activités pédagogiques et culturelles, transformant les espaces éducatifs en lieux d'apprentissage, de transmission et de valorisation du patrimoine amazigh auprès des élèves.

Chaque année, le ministère de l'Éducation nationale exhorte, à travers une directive officielle, les directeurs d'établissement et l'ensemble des acteurs de l'éducation à célébrer le Nouvel an amazigh, tout en veillant au respect strict du protocole sanitaire mis en place.

Dans ce cadre, les établissements éducatifs à travers le pays ont été appelés à célébrer le Nouvel an amazigh 2971 à travers des activités culturelles, pédagogiques et de loisirs, dans le but de préserver le legs culturel national, riche et diversifié. Cette célébration est intervenue à travers diverses manifestations, telles que la projection de films, des représentations théâtrales, des ateliers d'apprentissage de la langue tamazight, ainsi que des conférences thématiques consacrées à la culture amazighe.

L'accent est mis sur la double dimension culturelle et historique de Yennayer, premier jour de l'An amazigh, consacré fête nationale. Selon la même correspondance ministérielle, cette initiative vise à consolider et ancrer le concept du Nouvel an amazigh auprès des générations montantes, à sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel amazigh, aussi bien matériel qu'immatériel, mais également à renforcer l'unité et la cohésion du peuple algérien.

Le ministère avait insisté sur le fait que cette célébration constitue un repère commun du peuple algérien, dont la portée joue un rôle majeur dans la préservation du legs national et met en lumière la profondeur de la culture et de l'histoire algériennes.

Dans de nombreuses écoles primaires, collèges et lycées, les festivités ont pris des formes diverses : ateliers pédagogiques autour de l'histoire du calendrier amazigh, expositions culturelles, concours de dessin et de poésie, port de tenues traditionnelles, chants et danses folkloriques. Ces activités ont permis aux élèves de mieux appréhender la signification symbolique de Yennayer et son enracinement dans la mémoire collective.

« Célébrer Yennayer à l'école, ce n'est pas seulement organiser une fête, c'est transmettre une mémoire et des valeurs. À travers ces activités, les élèves découvrent une partie essentielle de leur identité et apprennent le respect de la diversité culturelle qui fait la richesse de notre pays », explique la directrice d'un groupe scolaire privé, à Boudouaou, soulignant l'implication des enseignants et des élèves dans la réussite de cette célébration.

Du côté des parents d'élèves, cette initiative est largement saluée, d'autant plus qu'ils ont été invités à prendre part à la fête organisée au sein de cet établissement. « Nos enfants ne se contentent pas d'apprendre à l'école, ils découvrent aussi leur histoire et leurs racines. Yennayer est une occasion précieuse pour leur transmettre le sens de l'appartenance et le respect de notre patrimoine », confie un parent d'élève.

« Voir nos enfants participer à des ateliers, porter des tenues traditionnelles ou parler de Yennayer à la maison montre que l'école joue pleinement son rôle dans l'éducation culturelle, en complément de la famille », ajoute une autre maman.

Sur le plan pédagogique, un programme spécifique a été tracé pour les trois paliers de l'enseignement national, conformément aux dispositions prévues par la Constitution de 2016. Il était notamment question de dispenser des cours les 10 et 11 janvier, mettant en relief les dimensions sociale, culturelle et économique de cet événement, tout en soulignant l'importance de la terre, de l'agriculture et de la préservation de l'environnement, à travers des actions symboliques telles que le reboisement.

Quant au volet culturel et artistique, les chefs d'établissement ont été invités à concevoir des programmes variés, incluant la projection de films documentaires sur Yennayer, des expositions thématiques et la présentation de l'art culinaire traditionnel des différentes régions du pays, tout en respectant les gestes barrières et l'ensemble du protocole sanitaire y afférent.

En plus de l'aspect festif, la célébration de Yennayer à l'école s'inscrit ainsi dans une démarche de transmission des valeurs identitaires et historiques. Elle permet aux élèves, toutes régions confondues, de mieux comprendre la profondeur du patrimoine amazigh et son rôle dans la construction de l'identité nationale.

Lynda Louifi

IL S'OUVRE AUJOURD'HUI À ORAN

Première édition du Salon des produits algériens exportés

LES CAPACITÉS d'exportations des entreprises algériennes seront exposées à Oran à l'occasion de la première édition du Salon des produits algériens exportés «SNEPAL» qui ouvrira ses portes aujourd'hui avec la participation de plusieurs entreprises exportatrices. C'est ce qu'a annoncé le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

«Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations organise la première édition du Salon des produits algériens exportés «SNEPAL», qui se tient du 13 au 16 janvier 2026 au Centre de conférences Mohamed Ben Ahmed d'Oran», a indiqué le ministère dans un communiqué, signalant la forte participation des entreprises algériennes.

«Cet événement connaîtra la participation d'un nombre important d'entreprises algériennes exportatrices issues de différents secteurs», a-t-on précisé, tout en mettant en avant l'importance de cette manifestation.

«Cette manifestation économique vise également à mettre en valeur les capacités d'exportation des entreprises algériennes, à faire connaître la qualité et la diversité du produit national, ainsi qu'à renforcer sa présence sur les marchés régionaux et internationaux», a souligné le ministère. Cette manifestation qui devrait constituer une nouvelle vitrine des produits Made in Algeria et surtout exposer les capacités du pays à l'export s'inscrit, notons-le, en droite ligne avec les efforts des autorités visant la promotion des exportations hors hydrocarbures qui enregistrent une courbe ascendante. Des résultats enregistrés grâce au soutien et aux multiples mesures et incitations accordées aux opérateurs économiques voulant placer le produit algérien sur le marché extérieur.

L'année 2026 s'annonce comme étant l'année de l'exportation et de la promotion du label «Made In Algeria. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le ministre du Commerce extérieur, Kamal Rezig, évoquant la stratégie de son secteur en matière de promotion du produit local. Il a ainsi fait savoir que l'année en cours sera marquée par un programme intensif de Salon, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays.

S. N.

UNEP

Ahmed Belayat nouveau président de l'Union

L'UNION nationale des entrepreneurs publics (UNEP) a annoncé l'élection d'Ahmed Belayat nouveau président de l'Union.

L'élection de M. Belayat, qui occupe également le poste de directeur général de la Banque nationale de l'Habitat (BNH), s'est déroulée lors des travaux de l'Assemblée générale élective de l'Union, est-il indiqué dans un communiqué rendu public avant-hier. A cette occasion, M. Belayat a déclaré que son élection à la tête de l'UNEP constitue une «grande responsabilité», affirmant l'engagement de l'Union à contribuer à l'accompagnement des programmes nationaux de développement et à soutenir la croissance socioéconomique, à travers la promotion de l'activité des entreprises publiques et le renforcement de leur rôle dans la réalisation de projets à dimension stratégique.

S. N.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A DONNÉ PLUSIEURS INSTRUCTIONS

Le développement agricole, une priorité stratégique

Inscrit au rang des priorités, le secteur de l'agriculture continue d'être au centre d'intérêt des hautes autorités du pays. De nouvelles instructions sont données par le président de la République relatives, entre autres, à l'augmentation des rendements et des capacités de production céréalière, à la modernisation du secteur, mais aussi à trouver des solutions urgentes pour relancer la production des viandes rouges et blanches.



L'agriculture au centre de l'intérêt.

Le secteur de l'agriculture a été, une nouvelle fois, sur la table du Conseil des ministres. Un secteur stratégique qui revêt une grande importance, surtout que le pays s'est fixé l'objectif d'atteindre la sécurité alimentaire. Lors de la réunion dudit Conseil, présidée avant-hier par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un ensemble d'instructions ont été données au gouvernement, notamment en vue d'augmenter les capacités de production céréalière.

Après avoir suivi un exposé sur la feuille de route du secteur de l'agriculture pour 2026, le président de la République «a instruit le gouvernement de mobiliser tous les moyens et d'assurer toutes les conditions nécessaires pour augmenter les capacités de production céréalière, au vu de la volonté et de la détermination à moderniser ce secteur stratégique auquel le président de la République attache une extrême importance», a précisé le communiqué du Conseil des ministres. Le président de la République a également ordonné la poursuite de l'organisation du secteur et le maintien, en tête des priorités, de l'objectif d'augmentation du taux de production par hectare.

Dans ce cadre, il a ordonné d'adopter les méthodes scientifiques dans toutes les étapes de la culture, selon une stratégie intégrée et avec la participation d'experts et d'ingénieurs agronomes, tenant compte de la qualité des semences et de la spécificité de chaque région et de ses sols.

SOLUTIONS URGENTES POUR RELANCER LA PRODUCTION DES VIANDES

Le président de la République, qui a enjoint de réviser la loi d'orientation agricole, y compris les mécanismes d'organisation et de régulation de la production agricole, a également insisté sur la nécessité d'étendre la surface agricole cultivée.

Après avoir écouté un exposé sur la campagne labours-semailles 2025/2026, il a «fixé, comme objectif sectoriel prioritaire, l'extension de la surface agricole cultivée à trois millions d'hectares». Le chef de l'Etat a, dans ce sens, réaffirmé le caractère urgent de l'importation de matériel agricole destiné à la récolte, notamment pour les cultures céréalières, le maïs et le tournesol. Il a, par ailleurs, mis en exergue la nécessité de travailler dans le secteur de l'agriculture selon la règle de la réduction des importations, sans créer de pénurie sur le marché, et ce en encourageant la création de coopératives spécialisées, notamment avec les nouvelles mesures incitatives que l'Etat continue d'accorder.

Le Président a aussi ordonné au ministre de l'Agriculture de trouver des solutions «appropriées et urgentes» pour relancer la production de viandes rouges et blanches, de manière à répondre aux besoins du marché national, associant les producteurs et les éleveurs.

Partant du principe que «la terre appartient à celui qui la cultive», le président de la République a réaffirmé «l'engagement de l'Etat à poursuivre la régularisation du foncier agricole au profit des intervenants et de ceux activant sur le terrain, et ce afin d'atteindre les meilleurs niveaux de production».

L. A. A.

IMPORTATION DE NAVIRES DE PECHE DE MOINS DE 15 ANS

Une mesure pour renforcer la flotte nationale

LA MISE en œuvre de l'autorisation d'importation de navires d'occasion de moins de 15 destinés à la grande pêche et à la pêche en haute mer, prévue par la loi de finances 2026, est une étape majeure pour le secteur. Une mesure saluée par la Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (DGPA), la qualifiant d'une étape stratégique visant à renforcer la flotte nationale et à encourager les professionnels à se lancer dans ce type de pêche. «Cette mesure représentera une valeur ajoutée stratégique pour le secteur de la pêche en Algérie, notamment dans le cadre de l'orientation nationale vers le développement de la grande pêche, l'extension de l'activité en haute mer et l'exploration de nouvelles zones de pêche», a indiqué avant-hier la DGPA dans un communiqué, notant le rôle de cette mesure dans le renforcement de la flotte nationale. «Elle vise à renforcer la flotte nationale avec des navires dotés de capacités techniques et nautiques élevées, capables de naviguer sur de longues distances et durant de longues périodes», ainsi que de «faire face aux conditions météorologiques difficiles qui caractérisent la pêche en haute mer», a précisé la DGPA. Il s'agit également de «la réduction des coûts d'investissement pour les opérateurs, comparativement à l'acquisition de navires neufs, ce qui contribuera à encourager les professionnels à se lancer dans cette activité stratégique et à accélérer la modernisation de la flotte nationale sans leur imposer de lourdes charges financières», a-t-on ajouté. La Direction générale de la pêche et de l'aquaculture a en outre souligné que cette orientation «s'inscrit dans une vision plus large pour accroître la production halieutique et renforcer la place de l'Algérie dans l'activité de la pêche en haute mer, l'un des secteurs prometteurs à forte valeur ajoutée». L'article 150 de la loi de finances pour 2026 autorise en effet le dédouanement pour la mise à la consommation à l'état usagé des navires de grande pêche et en haute mer de moins de 15 ans.

Hamid B.

IL DÉCIDE DE RÉGULARISER LES CLANDESTINS ALGÉRIENS EN EUROPE

LE FORT ACTE DE CLÉMENCE DE TEBBOUNE

C'est un geste fort et une main tendue de l'Etat envers les jeunes Algériens se trouvant à l'étranger en situation précaire et irrégulière. Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a pris une mesure exceptionnelle visant à régulariser ces jeunes Algériens qui ont été victimes de manipulation par des cercles voulant porter atteinte à l'Algérie.

A travers cette mesure exceptionnelle, le chef de l'Etat voudrait protéger cette frange des algériens en situation irrégulière notamment en France et en Espagne des manipulations auxquelles ils font l'objet que ce soit par des réseaux de trafiquants ou par des cercles politiques actifs principalement en France et en Grande-Bretagne.

Les tenants de l'extrême-droite en France ont fait de la question de l'immigration clandestine ou légale un tremplin politique pour cibler l'Algérie et un instrument médiatique pour dénigrer la situation globale de l'Algérie, qualifiant, au demeurant, la jeunesse algérienne de vecteur d'insécurité et de terrorisme.

Cette mesure entre autres dans une démarche de prise en charge par voix consulaires des préoccupations des algériens en situation irrégulière quel qu'elle soit leur situation vis-à-vis du pays pour peu qu'ils n'aient commis aucun acte grave attentatoire à la sécurité du pas t passible ainsi de poursuite judicaires.

Elle s'inscrit aussi dans cette posture de clémence et d'humanisme du président Tebboune d'envisager toujours l'acte rassembleur et de réconciliation depuis son élection en 2019. A ce jour, Tebboune avait décidé plusieurs mesures grâce sur la base d'une approche humaniste qui a touché des personnalités s'étant illustrées par des errements hostiles à l'image de l'écrivain Boualem Sansal.



Une mesure exceptionnelle.

Il était évident que suite aux appels des familles et des proches des jeunes algériens en situation irrégulière en Europe dont des mineurs que le président Tebboune ait pris cette décision qui sauvegarde leur dignité et les extrait de leur détresse.

Selon le communiqué de la Présidence, il s'agit d'une mesure de grâce décidée par M. Tebboune au profit de ces jeunes Algériens en situation de précarité et irrégulière, ayant été délibérément induits en erreur par des individus qui se croyaient capables de nuire à la crédibilité de l'Etat en les instrumentalisant à l'étranger contre leur pays.

Le communiqué précise que «la plupart de ces jeunes n'ont commis que des infractions légères, comme la crainte d'une simple convocation par la police ou la Gendarmerie nationale pour être entendus sur des faits liés à l'ordre public ou d'autres motifs similaires». Le Président souligne qu'il existe des individus ou des cercles «qui voulaient utiliser les statistiques relatives à ''la harga'' pour ternir l'image de l'Algérie, dans le but de semer le désarroi parmi les jeunes afin qu'ils quittent illégalement l'Algérie».

Pour le chef de l'Etat, poursuit le texte, «ces jeunes se trouvent aujourd'hui loin de leur patrie, de leurs proches et de leurs amis, souffrent de pauvreté extrême et de misère, et sont réduits à exécuter des tâches humiliantes, tandis que certains sont instrumentalisés contre leur pays». Le président Tebboune fait observer que «ces jeunes peuvent être instrumentalisés par des milieux criminels mafieux, ce qui risque de salir leur réputation, que ce soit dans le pays où ils se trouvent ou dans celui qu'ils ont quitté».

Par conséquent, le Conseil des ministres a pris la décision de régulariser la situation de ces Algériennes et Algériens, «à condition qu'ils s'engagent à ne pas récidiver».

La mise en œuvre des procédures liées à cette décision sera assurée par les consulats d'Algérie à l'étranger jusqu'au retour des personnes concernées au pays.

Le communiqué exclut toutefois de cette mesure exceptionnelle les auteurs de crimes de sang, de trafic de drogue, de trafic d'armes, ainsi que toute personne ayant collaboré avec des services de sécurité étrangers dans le but de porter atteinte à sa patrie, l'Algérie.

Hachemi B.

Les partis politiques saluent la décision du Président

LE CONSEIL des ministres a adopté, dimanche dernier, une mesure inédite pour encadrer le retour des jeunes Algériens en situation irrégulière à l'étranger. Un dispositif légal et sécurisé, salué par les principaux partis politiques, qui vise à protéger les citoyens, renforcer la cohésion nationale et offrir aux jeunes une opportunité de retrouver leurs familles, tout en affirmant la souveraineté et la stabilité du pays.

A travers un communiqué, le Front de libération nationale (FLN) a exprimé son appréciation de cette mesure, la qualifiant de «preuve tangible que l'Etat algérien continue de placer ses enfants au cœur de ses priorités, loin de toute ingérence ou pression étrangère». Le parti souligne l'importance d'une procédure légale claire, destinée aux jeunes «qui n'ont pas été impliqués dans des affaires de criminalité organisée, de drogue ou de collaboration avec des forces hostiles au pays».

Dans son texte, le FLN évoque également la dimension stratégique de la décision, qui «permet de couper l'herbe sous le pied à ceux qui chercheraient à exploiter la vulnérabilité de certains jeunes pour les introduire dans des réseaux mafieux ou les instrumentaliser à des fins de propagande contre l'Algérie». Pour le parti, cette démarche traduit la volonté de «protéger les acquis nationaux tout en consolidant la cohésion sociale et la stabilité intérieure».

De son côté, le Mouvement El Bina, dirigé par Abdelkader Bengrina, a salué la double portée humanitaire et politique de la mesure. Dans un communiqué, le parti indique avoir «suivi avec attention les décisions du Conseil des ministres, ainsi que la rencontre entre le président de la République et le président du Conseil de l'Assemblée nationale, relative aux revendications des syndicats du secteur des transports».

Le parti a souligné que cette initiative présidentielle «s'inscrit dans une logique de réconciliation nationale, de protection des jeunes vulnérables et de renforcement du front intérieur». Selon le parti, le processus mis en place, passant par les services consulaires, «offrira un cadre sûr et légal pour permettre à nos jeunes de revenir sur le territoire national et de retrouver leurs familles après des années de séparation». Le parti a insisté sur le rôle central de l'Etat dans la «protection des citoyens et la préservation de la souveraineté nationale, tout en empêchant toute tentative de manipulation ou d'exploitation».

Pour sa part, le Front El Moustakbal, dirigé par le Dr Fateh Boutbig, a salué la décision comme «un signal fort de l'indépendance et de la responsabilité de l'Etat algérien dans la gestion de ses affaires et de ses citoyens». Dans son communiqué, le parti explique : «La présidence a tracé un chemin légal et organisé pour nos jeunes, en veillant à ce que seuls ceux qui n'ont pas porté atteinte à l'ordre public ou aux acquis nationaux puissent bénéficier de cette opportunité.»

Le Front a relevé le fait que cette mesure «réaffirme la capacité de l'Algérie à gérer ses dossiers sans intermédiaire, à établir des procédures transparentes et à consolider la confiance entre l'Etat et ses citoyens, même dans la diaspora». Pour le parti, l'action présidentielle permettra également de «prévenir toute manipulation de la jeunesse par des réseaux criminels ou par des campagnes médiatiques hostiles, tout en donnant aux jeunes la chance de participer activement à la dynamique de changement, de construction et de réforme que connaît le pays».

Aymen D.

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

Un guide officiel pour lever toute ambiguïté

AFIN de mettre un terme aux divergences d'interprétation et d'assurer une application uniforme des règles encadrant les concours de recrutement des enseignants, la cellule de suivi chargée de l'étude des requêtes et de la clarification des procédures a publié un guide explicatif officiel. Ce document apporte des réponses précises aux principales interrogations soulevées par les candidats dans le cadre des concours sur titre pour l'année 2025. Le guide passe en revue sept situations majeures liées à l'organisation et au déroulement des concours, avec pour objectif d'harmoniser les pratiques et de garantir le respect strict de la réglementation en vigueur. La première cause de rejet des dossiers de candidature concerne l'absence de documents obligatoires. À ce titre, tout dossier incomplet est systématiquement écarté. Les pièces exigées comprennent notamment une copie de la carte nationale d'identité biométrique ou ordinaire, une copie du diplôme ou de la qualification requise accompagnée du relevé de notes du parcours universitaire ou de formation, une copie conforme du document attestant de la situation du candidat vis-à-vis du service national, ainsi que la carte de résidence. Le guide insiste par ailleurs sur la rigueur dans l'application de la condition de résidence, notamment pour les fonctionnaires souhaitant participer à un concours en dehors de leur wilaya d'origine. Des exceptions peuvent toutefois être accordées pour certaines matières ou certains grades bénéficiant d'une autorisation expresse du ministère de tutelle. La seconde cause de rejet est liée à la non-conformité du diplôme ou de la qualification présentée. Les dossiers sont refusés lorsque les diplômes des candidats ne figurent pas sur la liste des qualifications arrêtée par l'arrêté interministériel du 28 septembre 2025, ainsi que son annexe, relatifs aux grades spécifiques du secteur de l'Éducation nationale. S'agissant du critère du parcours d'études ou de formation, le guide précise que la notation repose sur la moyenne générale du cursus ayant abouti à l'obtention du diplôme ou de la qualification. Le nombre d'années prises en compte varie selon la nature du diplôme : master, ingénieur, licence classique, licence LMD ou diplômes obtenus à l'issue d'études universitaires appliquées. La formation complémentaire, lorsqu'elle est supérieure au diplôme exigé et dans la même spécialité, est prise en considération à condition qu'elle soit sanctionnée par un diplôme ouvrant droit à l'accès à un grade supérieur. Dans ce cas, le candidat bénéficie de 0,25 point par semestre, conformément à la réglementation en vigueur. Le guide souligne toutefois que l'inscription en master ou en doctorat, sans obtention de diplôme, ne peut être assimilée à une formation complémentaire dans les situations précisées par le texte. Les travaux de recherche ou études publiés dans des revues spécialisées, qu'elles soient nationales ou étrangères, sont également pris en compte. Chaque publication donne droit à 0,5 point, dans la limite d'un point au total, sous réserve de la présentation d'un document officiel attestant de la publication. L'expérience professionnelle acquise dans le domaine de l'enseignement ou au sein des institutions et administrations publiques est valorisée conformément aux dispositions légales en vigueur. Les périodes de service national sont incluses dans le calcul de l'expérience.

Lynda Louifi

LIVRET FONCIER ÉLECTRONIQUE

Généralisation du système d'information «AMLAK»

LA DIRECTION générale du Domaine national (DGDN) a annoncé la généralisation du système d'information «AMLAK» à l'ensemble des directions du cadastre, de la conservation foncière et des Domaines de l'Etat, en prévision de la délivrance du livret foncier électronique.

«AMLAK» est un système d'information national unifié intégrant le cadastre général, la conservation foncière et les Domaines de l'Etat, et repose sur une base de données centrale nationale regroupant les données numériques relatives à ces fonctions, à même de garantir l'intégration, la précision et la fluidité dans l'échange d'informations, a précisé la DGDN dans un communiqué.

Ce système d'information se distingue par des performances exceptionnelles, conformes aux normes les plus élevées de gouvernance, en offrant notamment une fonctionnalité de traçabilité des opérations afin d'assurer leur conformité aux textes réglementaires et aux instructions techniques encadrant l'exercice des fonctions.

Le système «AMLAK» fournit également des visions claires et précises aux décideurs à différents niveaux de la hiérarchie administrative à travers des indicateurs de performance (KPI), précis, exhaustifs et en temps réel, ce qui renforce l'efficacité du contrôle et de la gestion des ressources.

Concernant l'amélioration du service public, le système «AMLAK» garantit une réponse immédiate aux demandes déposées au niveau des guichets du cadastre et de la conservation foncière, et permet une réduction notable des délais de publicité foncière et de délivrance des livrets fonciers, contribuant ainsi à l'amélioration du service rendu au citoyen et à l'accélération du traitement des transactions foncières.

Dans le même contexte, la DGDN a indiqué que le système «Amlak» constituait l'outil opérationnel central pour la délivrance du livret foncier électronique et la mise à jour de son contenu, soulignant qu'il est prévu, une fois les procédures techniques et organisationnelles nécessaires à son lancement officiel achevées, de procéder au remplacement progressif du livret foncier papier par le livret foncier électronique, «dans une démarche qualitative traduisant une transformation profonde de la gestion de la propriété foncière et la fourniture de services plus rapides, plus sûrs et plus fiables».

M. B.

DÉCLARATIONS FISCALES

La DGI proroge les délais

LA DIRECTION générale des impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la prorogation des délais de souscription de certaines déclarations fiscales, initialement fixés au 20 janvier courant. Il s'agit des déclarations G n 50 (mensuelle et trimestrielle), G n 50 ter et G n 12 bis, concernant l'ensemble des contribuables soumis aux régimes du réel, du réel simplifié et de l'impôt forfaitaire unique (IFU), relevant des centres des impôts (CDI), des centres de proximité des impôts (CPI) et des inspections des impôts. Ainsi, le délai de souscription de la déclaration G n 50, qu'elle soit mensuelle et trimestrielle, est prorogé jusqu'au 1 février prochain alors que ceux des déclarations «G n 12 bis» et «G n 50 ter» sont prolongés jusqu'au 1 mars prochain, précise la même source. **S. N.**

NUMÉRISATION

Cap sur l'exploitation des données

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé une réunion du Conseil des ministres consacrée, entre autres, à l'évaluation de l'avancement de la numérisation à l'échelle nationale. Saluant les progrès réalisés dans ce sens, le chef de l'État a insisté sur l'actualisation quotidienne des bases de données et sur le renforcement de leur exploitation pour corriger les dysfonctionnements et améliorer la gouvernance publique.



Améliorer la gouvernance publique.

Le chef de l'État a donné une série d'instructions et d'orientations, mettant l'accent sur la transformation numérique des secteurs publics. À ce titre, le Président a salué les progrès significatifs réalisés par l'Algérie en matière de numérisation des informations et des données dans l'ensemble des secteurs. Il a souligné que le pays a atteint, récemment, « un niveau très avancé dans ce domaine, notamment à travers le lancement de l'interconnexion des bases de données et leur analyse », une étape jugée essentielle pour détecter les dysfonctionnements et permettre à l'État d'apporter des solutions appropriées dans les délais impartis.

Dans ce sens, le président Tebboune a insisté sur la nécessité d'une gestion rigoureuse et actualisée des données, il a ainsi instruit l'ensemble des membres du gouvernement de mettre en place, au sein de leurs départements respectifs, des équipes techniques spécialisées chargées de l'actualisation quotidienne des données intégrées à la base de données numérique nationale. « Cette démarche vise à garantir une lecture précise, fiable et exploitable des informations par les services concernés, sans aucun retard dans la mise à jour », a-t-il souligné.

Cette dynamique s'inscrit dans la continuité des efforts engagés en 2025, année marquée par l'accélération de la numérisation dans plusieurs secteurs-clés de l'administration publique. Dans ce cadre, une feuille de route nationale de la transformation numérique a été consolidée, comprenant une série de mesures destinées à généraliser la dématérialisation des services publics, développer les paiements électroniques et moderniser les infrastructures numériques. L'ambition affichée est de parvenir, à l'horizon 2030, à une administration largement numérisée et une économie moins dépendante du cash et du papier.

Dans une autre démarche innovante, les autorités ont engagé en 2025 un processus visant à intégrer les start-ups dans les grands projets publics, notamment dans les domaines des infrastructures, des transports et de la gestion intelligente des services. Cette orientation vise à favoriser l'innovation locale et renforcer la capacité des start-ups à passer à l'échelle industrielle.

En 2026 et au-delà, les perspectives s'annoncent globalement positives. Le renforcement du cadre réglementaire, l'accélération de la numérisation des services publics, la montée en compétences des talents locaux et l'intégration des start-ups dans les chaînes de valeur nationales constituent autant de leviers pour consolider l'écosystème.

Dans la même optique, les pouvoirs publics ont indiqué renforcer leur engagement en faveur de l'intelligence artificielle et de la cybersécurité, visant à porter la contribution de l'IA à 7 % du produit intérieur brut d'ici 2027. Cette orientation s'inscrit dans une vision globale visant à diversifier l'économie, réduire la dépendance aux hydrocarbures et à créer de nouveaux emplois qualifiés.

Parallèlement, de nouveaux instruments financiers dédiés aux start-ups technologiques ont été mis en place depuis 2025. L'opérateur public Algérie Télécom a lancé un fonds d'investissement de 1,5 milliard de dinars, destiné à soutenir les jeunes entreprises actives dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la cybersécurité et de la robotique. Ce fonds vise à accélérer le développement de solutions locales et renforcer la souveraineté technologique du pays.

Par ailleurs, un programme national de création de ventures technologiques a été annoncé, mobilisant un capital mixte public-privé estimé à plus de 600 millions de dollars. Ce programme ambitionne la création de plus de 1 000 entreprises technologiques à travers l'ensemble du territoire, y compris dans les régions moins attractives pour l'investissement privé. Portée par une volonté politique affirmée, une jeunesse entreprenante, cette dynamique redessine les contours du développement économique national.

Rim Boukhari

SAIDAL - BIOEXPRESS THERAPEUTICS

Coopération algéro-suisse dans la biotechnologie

LE GROUPE SAIDAL a franchi une nouvelle étape dans son développement international en procédant à la signature d'un mémorandum d'entente avec le groupe suisse Bioexpress Therapeutics, marquant un tournant stratégique dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, notamment dans la biotechnologie.

Ce mémorandum signé dimanche vise à établir un cadre de coopération axé sur la formation et le développement des compétences dans le domaine de la biotechnologie, en prévoyant un transfert technologique progressif. L'objectif affiché est de préparer le terrain pour la production locale de produits biotechnologiques, renforçant ainsi les capacités nationales et contribuant à la souveraineté sanitaire de l'Algérie. C'est ce qu'a indiqué Saidal dans un communiqué

La cérémonie officielle s'est tenue au siège de la Direction Générale du groupe pharmaceutique algérien, en présence des représentants des deux parties. L'accord a été paraphé par la Présidente-Directrice Générale du Groupe Saidal, ainsi que par M. Gerrit Hagens, Président-Directeur Général de Bioexpress Therapeutics, et M. Luc Alain Savoy, Président du Conseil d'Administration du groupe suisse.

Par cet accord, Saidal réaffirme son engagement en faveur de l'innovation, du développement du savoir-faire national et de l'intégration des technologies de pointe, tout en consolidant ses partenariats stratégiques avec des acteurs internationaux de référence.

Il convient de rappeler que le Groupe Saidal et le laboratoire Novo Nordisk ont annoncé, le 29 décembre dernier, la mise sur le marché algérien d'insulines en stylo de nouvelle génération, dont le produit Tresiba.

Ce projet intervient dans un contexte de hausse des besoins liés au diabète. La production en « full process » a été lancée sur le site de Saidal à Constantine, afin de permettre, à court terme, la fabrication locale de l'insuline. L'accord prévoit également l'introduction progressive d'autres solutions thérapeutiques de Novo Nordisk, pour élargir l'offre de traitements disponibles sur le marché national.

Parallèlement à ces projets en Algérie, Saidal poursuit ses objectifs d'internationalisation. Après avoir exporté plusieurs produits vers divers marchés africains, il prévoit désormais l'ouverture d'une usine à l'étranger. Dans ce cadre, il y a lieu de rappeler que le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a discuté de ce projet avec le ministre omanais de la Santé, Hilal bin Ali Al-Sabti, lorsqu'il s'était rendu à Mascate, au Sultanat d'Oman., pour des discussions.

Le projet prévoit la création d'une usine destinée à la production de médicaments sous formes solides et liquides, afin de répondre aux besoins du marché omanais et des pays voisins. Cette initiative s'inscrit dans les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et du Sultan d'Oman, Haitham ben Tariq, visant à renforcer la coopération bilatérale.

À travers ces partenariats stratégiques et cette diversification de ses activités, le Groupe Saidal affirme sa volonté de développer le savoir-faire national, d'intégrer des technologies de pointe et de répondre aux défis sanitaires locaux et internationaux. **R. B.**

«TIREZ SUR LA POLICE, SINON FRAPPEZ LES CIVILS»

L'Iran révèle les messages audios envoyés aux fauteurs de troubles

Le ministre iranien des Affaires étrangères assure que les manifestations en Iran ont été détournées par des groupes armés opérant sous influence étrangère afin de provoquer une intervention américaine.

Téhéran affirme disposer d'enregistrements et de documents établissant l'implication directe des États-Unis et d'Israël dans des actes terroristes. Les autorités iraniennes estiment que les violences ayant secoué le pays dépassent largement le cadre de simples protestations sociales. Selon le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, des groupes armés ont infiltré des rassemblements initialement pacifiques afin de provoquer un chaos généralisé, visant aussi bien les forces de l'ordre que des civils. « Les manifestations ont été transformées en bain de sang uniquement pour donner un prétexte au président américain à intervenir militairement », a déclaré le chef de la diplomatie iranienne lors d'une rencontre avec des ambassadeurs étrangers à Téhéran. Il a souligné que cette dérive violente ne correspondait en rien aux revendications économiques exprimées au départ par les manifestants. Abbas Araghchi affirme que l'Iran dispose de « nombreux documents et enregistrements vocaux » démontrant une coordination depuis l'étranger. « Nous avons des messages audios envoyés de l'étranger aux fauteurs de troubles : "S'il y a la police, tirez sur la police, sinon frappez les civils. Le but est d'avoir plus de victimes" », a-t-il précisé.

Une stratégie déstabilisatrice orchestrée depuis l'étranger Le ministre iranien évoque un basculement délibéré dans la violence à partir du 8 janvier. À cette période, selon lui, les principales revendications économiques étaient le sujet de discussions entre les autorités et les syndicats, et la mobilisation commençait à faiblir. C'est alors que des éléments armés seraient apparus dans plusieurs villes, aggravant la situation de manière coordonnée. « Les menaces du président américain ont encouragé les terroristes à attaquer à la fois les manifestants et les forces de sécurité pour provoquer une ingérence extérieure », a expliqué Abbas Araghchi. Selon les chiffres officiels, ces violences ont causé la mort d'au moins 13 civils, dont un enfant, et de 38 membres des forces de sécurité.

Dans ce contexte, Donald Trump a menacé l'Iran de frappes militaires d'une puissance « jamais vue ». En réponse, Téhéran a averti que toute attaque justifierait une riposte immédiate. Les bases américaines et israéliennes dans la région sont désormais considérées comme des cibles légitimes en cas d'agression. L'Iran prêt à se défendre, mais ouvert au dialogue Tout en réaffirmant que la situation est « sous contrôle total », Abbas Araghchi a transmis un message de fermeté. Il a accusé les puissances occidentales d'appliquer une politique de deux poids, deux mesures. « Les États qui ferment les yeux sur le massacre de dizaines de milliers de civils à Gaza se permettent aujourd'hui de donner des leçons de droits de l'homme à l'Iran », a-t-il déclaré. Le ministre a également dénoncé les campagnes médiatiques étrangères visant, selon lui, à diaboliser la réponse des forces de sécurité iraniennes.



Il a rappelé que des dizaines de policiers ont été tués et que de nombreuses infrastructures ont été attaquées par des groupes qualifiés de « terroristes » par Téhéran. Malgré les menaces, l'Iran se dit toujours favorable à une voie diplomatique. « Nous sommes prêts à la guerre, mais nous sommes aussi prêts à des négociations honnêtes, fondées sur le respect mutuel et l'égalité », a affirmé Abbas Araghchi.

R. I.

LE SÉNATEUR RÉPUBLICAIN VEUT EN DÉCOUDRE AVEC LA RUSSIE

Lindsey Graham, le nouveau gourou de Donald Trump

L'inénarrable sénateur républicain Lindsey Graham passe de nouveau à l'offensive. Le plus sioniste des soutiens de Donald Trump démontre sa russophobie dans les actes. Suite à une réunion mercredi dernier avec le locataire de la Maison blanche, le sénateur Lindsey Graham, a annoncé que le président américain Donald Trump a approuvé le principe d'un projet de loi bipartisan qui vise à renforcer les sanctions contre les pays continuant d'importer du pétrole russe.

Selon les auteurs du projet, cette législation pourrait cibler des importateurs majeurs comme la Chine, l'Inde ou le Brésil, qui continuent d'entretenir des relations commerciales avec Moscou. Si elle est adoptée, elle donnerait aux États-Unis davantage de leviers pour réduire les revenus énergétiques de la Russie, considérés comme essentiels pour financer l'opérations spéciale en Ukraine.

Le projet prévoit notamment la possibilité d'imposer des droits de douane très élevés, potentiellement jusqu'à 500 %, sur les importations en provenance de pays achetant du pétrole ou du gaz russes, dans le but de dissuader ces achats.

Dans un contexte de tensions persistantes autour de la guerre en Ukraine, certains responsables américains estiment que ce type de pression économique peut affaiblir la capacité de la Russie à financer son effort de guerre. D'autres voix, y compris des experts économiques, s'inquiètent toutefois des conséquences possibles sur les marchés mondiaux de l'énergie et sur les relations diplomatiques avec des pays fortement dépendants du pétrole russe.

Le projet doit désormais être débattu et voté par le Congrès américain, avec un scrutin potentiel attendu cette semaine. S'il est adopté, il représenterait l'une des



mesures les plus importantes prises par Washington pour étendre l'impact des sanctions contre Moscou.

En juillet 2025 déjà, Lindsey Graham a averti la Chine, l'Inde et le Brésil des graves conséquences économiques qu'ils encourraient en continuant à acheter du pétrole russe.

Les États-Unis ont porté les droits de douane sur l'Inde à 50 % et ont imposé des sanctions à Rosneft et Lukoil, deux des plus grandes compagnies pétrolières de Russie. Cela a fait suite au fait que Reliance Industries, dirigée par l'homme le plus riche de l'Inde, a mis fin à un accord d'importation de pétrole russe vieux de dix ans en novembre, ce qui suggère une réponse à la pression politique américaine.

Parallèlement, Chevron et Quantum Capital Group ont annoncé qu'ils préparaient une offre de 22 milliards de dollars pour les actifs internationaux du géant russe du pétrole Lukoil, indiquant un changement potentiel dans le marché mondial du pétrole. Au-delà de l'acte lui-même, il est intéressant de se pencher sur le personnage sulfureux qu'est Lindsey Graham. Sénateur de la Caroline du Sud depuis 2003, le républicain de 69 ans s'est régulièrement exprimé sur l'opération menée en Ukraine par la Russie depuis le début du second mandat de Trump. Ces interventions dans les questions internationales, en appoint de la diplomatie américaine, rappellent celles prises en son temps par l'ancien sénateur républicain John McCain, grand faucon devant l'éternel. Ce faucon républicain a même évoqué la possibilité de livrer des missiles Tomahawk à l'Ukraine si la position du dirigeant russe ne changeait pas. « Si Vladimir Poutine (continue de) refuser la paix, il faut changer radicalement la donne, y compris en fournissant des missiles Tomahawk à l'Ukraine pour frapper les usines de drones et de missiles en Russie. Je m'engagerais à fond si Poutine refusait», a-t-il lancé il y a quelques semaines. Ce sénateur avait suggéré en 2022 d'assassiner Vladimir Poutine. Lindsay Graham avait suggéré d'imposer des tarifs douaniers de 500 % sur les pays achetant du pétrole russe, notamment la Chine et l'Inde. Cet habitué de la politique américaine avait déposé au Congrès, le 1er avril dernier, un projet « Sanctioning Russia Act of 2025 », visant à mettre en place des droits de douane à hauteur de 500 % sur tous les produits en provenance des pays qui continuent à importer du pétrole, du gaz ou de l'uranium russes. Ce sont les termes de ce projet qui sont repris par le texte bipartisan présenté par le binôme Graham-Blumenthal.

Juriste de formation, Graham brille, comme son mentor McCain, par un gout de l'excès. Par exemple, en mars 2022, soit quelques semaines après le début de l'opération spéciale russe en Ukraine, le sénateur républicain a appelé à assassiner le président russe Vladimir Poutine, affirmant qu'il s'agissait de la « seule solution » pour résoudre la guerre en Ukraine. Pis, après les opérations de la résistance palestinienne le 07 octobre 2023, il affirmé qu'Israël avait le droit de bombarder le territoire palestinien de Ghaza avec l'arme nucléaire. Plus sioniste que la majorité des Israéliens, Lindsey Graham a aussi appelé à des sanctions de la part des États-Unis contre la Cour pénale internationale, après que celle-ci a émis plusieurs mandats d'arrêt à l'encontre du Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu et de son ancien ministre de la Défense Yoav Gallant.

C'est dire que Lindsey Graham est en train d'embarquer Donald Trump dans le sens des néoconservateurs antirusses, au même moment où le secrétaire d'Etat Marco Rubio aurait torpillé en sous-main les négociations entre le couple Witkoff-Kushner et le Kremlin pour mettre fin à la guerre en Ukraine. Serait-ce le début d'un tournant dans la diplomatie américaine vers davantage d'agressivité et de moins en moins de respect pour le droit international ? L'avenir le dira.

Mahmoud Benmostefa

YENNAYER 2976

Fastidieusement fêté à Tizi Ouzou

La wilaya de Tizi Ouzou a toujours fastidieusement fêté Yennayer. Cette année encore, les Tizi-Ouziens n'ont pas dérogé à la règle. A la maison de la culture Mouloud-Mammeri et ses différentes annexes, un riche programme a été concocté pour donner un cachet spécial à la célébration de ce premier jour de l'an amazigh 2976, correspondant au 12 janvier 2026 du calendrier grégorien.



En effet, au niveau de la maison de la culture de Tizi Ouzou, la journée d'avant-hier a été marquée par des expositions de tableaux de peinture et d'écrits d'une haute valeur documentaire. Dans le même espace, plus exactement dans la grande salle de spectacles, un public nombreux a assisté à un chant féminin, et ce, dans le cadre de la clôture et de la remise des prix aux troupes lauréates de la 4e édition du chant populaire féminin « Urar n Lxalat ».

Au Théâtre régional Kateb-Yacine, ce sont les amoureux du 4e art qui ont été servis avec la pièce théâtrale « Caza poubelle », superbement interprétée par les acteurs de l'association Théâtre jeunesse du village de Cheurfa, wilaya de Bouira. Dans l'enceinte de la Bibliothèque principale de lecture publique Si Mohand u M'hand, le public s'est également délecté d'expositions d'œuvres artistiques et d'animations assurées par les chérubins de la crèche « Au trésor de mes parents ». Au niveau de l'annexe d'Azazga, le public a eu droit à la mise en scène du « mariage traditionnel », à des récitals de contes et de chants exécutés par l'association sociale Dhaouia d'Ighil Tizi-Boa (Bouzguène). Il y a eu également un récital poétique animé par les adhérents de l'atelier de poésie dirigé par Aït Gherbi Ouiza, ainsi que d'autres chants féminins interprétés par les membres des associations culturelles Tigejda Aït Bouada et Tizizwit Mhagga. Pour les cinéphiles, la projection du film « La Montagne de Baya » d'Azeddine Meddour a été assurée à la Cinémathèque de Tizi Ouzou, suivie d'une conférence sur le cinéma amazigh animée par des universitaires spécialistes de la science cinématographique et de son histoire. Dans la salle du cinéma Djurdjura, le public a également eu droit à la projection du film documentaire « Cheikh El Hasnaoui » d'Abderrazak Larbi Cherif, retraçant le parcours du célèbre artiste. À Azazga toujours, plus précisément dans son espace bibliothécaire, la journée précédant Yennayer a été ponctuée de découvertes de livres traitant de l'histoire, de la culture et de la civilisation berbères, une conférence autour de Yennayer a été animée par l'universitaire Takfarinas Naït-Chabane, une projection filmique, ainsi que l'organisation d'un concours d'écriture autour de Yennayer au profit des élèves du deuxième palier. À Djemaâ n'Saharidj, commune et daïra de Mekla, l'animation et la curiosité intellectuelle autour de Yennayer ont également été au rendez-vous. Au menu, le 11 janvier 2025, figuraient une exposition de livres en relation avec « l'histoire, la culture et la civilisation berbères », issue du fonds documentaire de la bibliothèque, une conférence sur Yennayer animée par Chebah Karima, enseignante à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, une dictée et un atelier d'écriture en tifinagh, un atelier de coloriage destiné aux enfants trisomiques 21, des devinettes et jeux pédagogiques, des ateliers de contes animés par Brachimi Titem et Fatima Gherab, un travail créatif autour de cartes de vœux intégrant des signes berbères en collaboration avec l'ASPROM de Djemaâ Saharidj et l'association des trisomiques 21 de Thala Kamera. Un quiz sur Yennayer a été aussi consacré à la civilisation amazighe, une représentation théâtrale intitulée « Le Coq », de Lisa Fraouti, ainsi qu'un grand concours d'écriture autour de Yennayer au profit des élèves du deuxième palier. À Aïn El Hammam, la célébration de Yennayer a été également traduite par la mise en valeur de ses dimensions culturelles et intellectuelles. Quant à la journée d'hier, elle a été marquée par d'autres activités en corrélation intime avec Yennayer. À la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, un spectacle artistique animé par Hacène Ahres et Naïma Ramdani a été programmé, accompagné d'un défilé de mode présenté par la maison Taous Robe Kabyle de Tizi-Rached. Dans les autres espaces culturels de la wilaya, l'activité n'a nullement faibli. Notons enfin que le grand village de Redjaouna, dans la commune de Tizi Ouzou, a marqué de son empreinte Yennayer 2976. En sus d'un riche programme culturel, dont une grande parade, organisée par et pour les enfants à travers les ruelles du village, les habitants ont procédé à l'organisation d'une louzia, appelée également « Timechrit ». Le comité du village a lancé un appel à l'ensemble des citoyens en les conviant à un repas collectif. Selon des informations recueillies par Le Jeune Indépendant, pas moins de 3 000 repas seront distribués aux invités.

Par ailleurs, les dépenses de cette offrande ont été entièrement prises en charge, à sa demande, par un richissime habitant du village. Initialement, il était prévu que chaque famille participe financièrement à cette action, mais une fois informé, cet homme a décidé d'assumer seul l'ensemble des frais.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

SIDI BEL ABBÈS

Démantèlement d'un réseau international de blanchiment d'argent

LES SERVICES de la sûreté de la wilaya de Sidi Bel Abbès, représentés par la brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers, ont réussi à démanteler un groupe criminel organisé transfrontalier impliqué dans des affaires de blanchiment d'argent provenant des revenus du trafic illicite de drogues. L'opération a permis la saisie et la récupération de biens et de produits criminels dont la valeur globale est estimée à plus de 6 milliards et 600 millions de centimes, a indiqué dimanche soir un communiqué de la DGSN.

Selon la même source, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus de lutte contre la criminalité organisée, notamment en ce qui concerne l'assèchement des sources de financement des réseaux criminels. Elle constitue le prolongement d'une enquête antérieure menée par les services opérationnels de la sûreté de la wilaya, qui avait abouti à la mise en échec d'une tentative de passage d'une importante cargaison de drogues et à l'arrestation de ses principaux impliqués.

Dans la poursuite des investigations, les enquêteurs ont suivi la piste financière du réseau criminel en s'appuyant sur l'exploitation de preuves numériques et techniques. Cela a conduit à l'arrestation de trois personnes appartenant à l'organisation criminelle, lesquelles ont cherché à donner une apparence de légalité aux revenus financiers issus du trafic de drogues en les injectant dans des transactions commerciales et l'exportation de marchandises à l'aide de factures domiciliées bancaires et de déclarations mensongères, causant ainsi de lourds préjudices matériels au Trésor public en devises étrangères, estimés à environ deux millions d'euros.

L'opération, menée sous la supervision du parquet compétent, a permis la saisie et la récupération d'une somme en devises étrangères estimée à 88 800 euros, d'une somme en monnaie nationale dépassant 500 millions de centimes, de bijoux en métal jaune (or) d'un poids avoisinant 1 kg, estimés à environ 2,8 milliards de centimes et de deux véhicules de tourisme et une motocyclette.

À l'issue des procédures, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel Abbès pour des faits de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel organisé et d'infraction à la législation et à la réglementation relatives aux changes.

R. R.

NOUVEL AN AMAZIGH 2976

Béni Abbès au cœur des célébrations officielles de Yennayer

Béni Abbès a accueilli durant trois jours les festivités nationales et officielles célébrant le Nouvel An amazigh Yennayer 2976, placées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Organisée du 10 au 12 janvier, cette célébration d'envergure nationale, accueillant également la 6e édition du Prix du président de la République de la littérature et de la langue amazighes, s'inscrit dans une dynamique de valorisation de l'identité nationale dans toutes ses composantes. La cérémonie d'ouverture, tenue sous le slogan « De Béni Abbès, Yennayer brille pour une Algérie victorieuse », a été présidée par le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, en présence de conseillers du président de la République, de représentants d'institutions nationales, des autorités locales et de nombreux invités. Le lancement officiel a été marqué par l'inauguration d'une fresque artistique symbolique intitulée « L'arabité et l'amazighité », illustrant l'unité et la complémentarité des fondements identitaires de l'Algérie.



RITES ANCESTRAUX ET CONVIVIALITÉ À TIZI OUZOU

La célébration du nouvel an amazigh (Yennayer) dans la wilaya de Tizi-Ouzou revêt un caractère particulier mêlant rites ancestraux et convivialité pour attirer l'abondance et aspirer à des récoltes généreuses.
«Célébrer Yennayer, éloigne le mauvais œil et les infortunes», soutient un adage populaire et cette célébration qui est avant tout un hommage à la terre nourricière, commence la veille de Yennayer, où chaque foyer prépare le repas de la fête: le célèbre «Seksou vou sevâa issoufar» (le couscous aux 7 ingrédients).
Le dîner de Yennayer est aussi un moment privilégié de réconciliation. Le repas est consommé collectivement dans un grand plat unique.
Le repas servi, chaque membre de la famille doit manger à sa faim pour symboliser la satiété durant l'année à venir. Les membres absents ne sont pas oubliés, des cuillères sont disposées dans le plat pour symboliser leur présence.
Le jour suivant le diner donne lieu à la préparation d'autres mets, tels que «Uftiyene» (céréales et légumineuses). Il s'agit d'une soupe épaisse à base de pois chiches, de blé et de fèves et autres céréales symbolisant la fécondité et l'abondance des récoltes.
Pour que l'année soit empreinte de douceur, les familles préparent des crêpes ou des beignets enduits de miel pour présager une année faite de douceur et de délicatesse.
Le 12 janvier marque ainsi l'ouverture de «Tabburt U Seggas» (la porte de l'année), inaugurant, cette année, l'an 2976 du calendrier agraire amazigh.
Plus qu'une festivité, Yennayer demeure le symbole indéfectible du lien entre l'homme et la terre et un patrimoine immatériel que les familles algériennes continuent de transmettre aux jeunes générations.

LE PATRIMOINE DES AURÈS À L'HONNEUR À BATNA

Dans le cadre du renforcement des composantes de l'identité nationale et de la dynamisation de l'action culturelle dans toutes ses expressions, la wilaya de Batna a célébré, lundi, le nouvel an amazigh 2976 (Yennayer), coïncidant avec le 12 janvier de chaque année.
A Batna, les festivités officielles ont été présidées par le wali de Batna, M. Riadh Benahmed, accompagné du président de l'APW, de représentants des autorités sécuritaires, militaires et civiles, ainsi que de membres du Parlement des deux chambres. La cérémonie s'est tenue au niveau du pavillon des expositions Chérif Merzouki, au sein du complexe de loisirs et sportif du quartier Kéchida.
À cette occasion, le wali a procédé à l'inauguration d'un salon culturel, patrimonial et traditionnel. L'exposition a mis en avant une riche variété de produits de l'artisanat traditionnel, reflétant la profondeur et la diversité du patrimoine culturel authentique de la région des Aurès, à travers ses coutumes, ses traditions et son savoir-faire ancestral.
Le wali a souligné que la célébration de Yennayer véhicule des valeurs de solidarité, de cohésion sociale et de renforcement du lien entre la terre, la langue et l'identité. Il a également affirmé que cet événement constitue une opportunité pour mettre en lumière les acquis réalisés en matière de préservation de l'identité nationale et de promotion de la langue amazighe dans toutes ses variantes, grâce aux efforts de l'État et à l'attention particulière accordée à ce dossier par le président de la République.
Dans le même contexte, le wali a procédé à la remise de cartes professionnelles d'artiste à plusieurs créateurs et artistes de la wilaya, en reconnaissance de leur contribution à la scène culturelle locale.

CÉLÉBRATIONS DANS LA DIVERSITÉ CULTURELLE À L'OUEST DU PAYS

Les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Mostaganem et Saïda ont célébré, dimanche, le Nouvel An amazigh à travers une série d'activités culturelles et artistiques visant à valoriser la richesse du patrimoine amazigh, pilier fondamental de l'identité nationale et vecteur de cohésion sociale.
À Sidi Bel-Abbès, le Planétarium du chef-lieu de wilaya accueille une exposition artistique et culturelle réunissant plusieurs associations locales, dans une ambiance festive. Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de célébration des fêtes nationales et de promotion du patrimoine culturel immatériel, notamment auprès des enfants. L'exposition, programmée sur une semaine, comprend des ateliers artistiques inspirés des symboles amazighs, des œuvres picturales et artisanales, ainsi que des produits de l'artisanat traditionnel, notamment des costumes et des poteries.
À Mostaganem, les festivités se poursuivent avec le lancement des caravanes du « Guide culturel » et du « Livre », à l'initiative du secteur de la culture et des arts. Ces actions visent à donner tout son sens à la célébration de Yennayer, en mettant en lumière un patrimoine culturel et social transmis de génération en génération. Les activités enregistrent la participation d'élèves, de chorales scolaires ainsi que d'enfants à besoins spécifiques issus de centres pédagogiques. Une exposition dédiée au patrimoine amazigh de plusieurs wilayas du pays a été inaugurée au parc de loisirs, parallèlement à des stands consacrés aux traditions propres à Yennayer. Des manifestations similaires sont organisées dans les structures culturelles et les Maisons de jeunes à travers la wilaya.
À Saïda, la célébration de Yennayer a été marquée par la projection du film historique « Lalla Fatma N'Soumer », accompagnée d'un documentaire retraçant les traditions locales liées à cette fête. La Maison de la culture « Mustapha Khalef » accueille également une exposition consacrée au patrimoine amazigh, mettant en avant l'artisanat traditionnel, les costumes et les bijoux, en plus de concours culinaires et de spectacles folkloriques, dans une ambiance célébrant la mémoire, la transmission et la diversité culturelle.

DANS L'EST, YENNAYER RIME AVEC PATRIMOINE ET TRADITIONS

Diverses activités traduisant la fierté de l'identité nationale et la diversité culturelle ont été organisées dimanche dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj et Mila dans le cadre du programme de célébration du nouvel an amazigh, Yennayer 2976.
A Bordj Bou Arreridj, la commune d'Ouled Sidi Brahim a abrité les festivités du nouvel an amazigh sous le slogan «Yennayer brille pour l'Algérie nouvelle et victorieuse». Le wali Kamel Nouicer, accompagné des autorités locales, a présidé le lancement du programme des festivités qui comporte de multiples expositions sur le patrimoine reflétant l'ancrage de l'appartenance nationale et l'attachement des habitants de la région à leur legs civilisationnel.
Le wali a visité les différents stands de l'exposition des produits agricoles, l'exposition des produits de la femme rurale, des plats et costumes traditionnels ainsi que l'exposition des produits de l'artisanat avec ses spécificités locales.
Des expositions du livre amazigh, des manuscrits et des mets populaires préparés spécialement pour la célébration de Yennayer montrant la richesse culturelle de la région, ont été également organisées à l'occasion.
Les habitants de la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'attachent à la célébration du nouvel an amazigh intrinsèquement lié à l'activité agricole augurant ainsi d'une nouvelle saison agricole fertile et abondante. Divers plats et pâtisseries traditionnels sont préparés, les maisons s'embellissent à l'occasion dans la simplicité et des costumes traditionnels sont acquis pour les enfants en signe d'attachement à l'identité culturelle.
Dans la wilaya de Mila, la maison de la culture Moubarek-El-Mili a accueilli la célébration du nouvel an amazigh avec la participation des divers secteurs dont ceux de la culture et des arts, des affaires religieuses, de la jeunesse et des sports et de la formation et de l'enseignement professionnels.
Des exhibitions folkloriques et artistiques ont été ainsi animées par des associations locales en plus d'expositions sur l'histoire de la wilaya, les costumes traditionnels et les plats préparés à l'occasion dans les diverses communes de la wilaya.

A. B. / Agence

Rabah Asma anime un concert à l'auditorium Aissa Messaoudi

UN CONCERT de musique a été animé, dimanche soir à Alger, par le chanteur Rabah Asma, à l'occasion de la célébration de Yennayer 2976, devant un public nombreux. Accompagné par un orchestre de six musiciens dirigés par le jeune Sofiane Ahdjoudj au clavier, Rabah Asma a été accueilli sur la scène de l'auditorium Aissa Messaoudi de la Radio algérienne sous les applaudissements et les youyous de ses fans. Embarquant l'assistance, près de deux heures durant, dans une ambiance festive, l'artiste a rendu une vingtaine de chansons dont «Ardjouyi» (Attends-moi), «Achughar» (pourquoi), «Algérie mon beau pays», «A yithvir» (ô pigeon), «Igoudar» (les montagnes) que le public, cédant au déhanchement, reprenait en chœurs, dans une atmosphère conviviale et joyeuse. Sous un éclairage multicolore, les instrumentistes ont brillé de virtuosité, assurant une assise harmonique des plus professionnelles à Rabah Asma qui a enflammé la salle, enchaînant sans répit les différentes pièces au programme, après les avoir annoncées avec un indicatif tonal et modal, exécuté à la guitare. Accompagnant le récital du chanteur, un défilé de mode organisé par l'association «Haoua», a mis en valeur une dizaine de tenues traditionnelles aux broderies de haute couture, taillées dans des coupes empreintes de modernité par la grande modéliste, Sihem Brahimi de Oued Souf. Auparavant, le public a également apprécié les chants de la Chorale féminine, «Urar nel'khaleth», de la troupe «Thighri net'mettouth» (le cri de la femme) de l'Auberge d›Azzazga (Tizi-Ouzou), dirigée par Mme Djedjiga Mezouani.

R. C.

La CAN de toutes les polémiques !

La Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), organisée au Maroc, est de plus en plus marquée par la polémique et le pays hôte se retrouve au centre des critiques. Depuis le coup d'envoi du tournoi, les décisions arbitrales ont fait l'objet d'un flot constant de commentaires et de contestations, contribuant à une ambiance tendue autour de la compétition.



A. Ryad /LJI

Plusieurs situations ont été jugées « controversées », et c'est surtout le traitement perçu en faveur du Maroc qui cristallise les débats. La non-attribution d'un penalty en faveur de la Tanzanie face au pays hôte, ou encore le refus d'une sanction similaire lors de la rencontre Cameroun-Maroc, ont alimenté les soupçons d'un favoritisme implicite envers le pays organisateur.

Le scandale ne se limite pas aux décisions sur le terrain. À l'approche des quarts de finale, et notamment avant les rencontres Mali-Sénégal et Cameroun-Maroc, la controverse s'est déplacée sur la gestion même de l'arbitrage. La Commission d'arbitrage avait initialement désigné l'Égyptien Amine Omar pour diriger la rencontre Cameroun-Maroc, assisté par le juge algérien Mustapha Ghorbal à la VAR. Mais, de manière soudaine, les deux arbitres ont été remplacés par le Mauritanien Dahane Beida et le Gambien Daniel Laria. Ce changement a eu lieu à la dernière minute, en pleine nuit, suite à un recours officiel de la Fédération royale marocaine de football. Et ce n'est pas tout puisqu'il y a eu le même assesseur VAR, le Congolais René Daniel Louzaya, lors des cinq matches disputés par les Marocains. Cette intervention a provoqué un tollé général. Les observateurs et journalistes sportifs ont dénoncé l'influence du pays hôte sur des décisions essentielles, estimant que le Maroc a pesé sur l'organisation et sur la désignation des arbitres dans un tournoi censé rester impartial. La réaction ne s'est pas fait attendre puisque Samuel Eto'o, président de la Fédération camerounaise de football, a exprimé publiquement sa colère et son incompréhension face à cette gestion des désignations arbitrales. Ce véritable « tourbillon » de changements a mis en lumière une organisation chaotique et soulevé de nombreuses questions sur la crédibilité de la commission d'arbitrage. Pour les analystes et supporters, la CAN 2025 est désormais synonyme de polémique et d'arbitrage controversé, le Maroc étant perçu comme le principal bénéficiaire de décisions litigieuses. Entre favoritisme supposé et bouleversements de dernière minute, le tournoi a vu son image entachée, et le débat sur l'équité de l'organisation reste au cœur des discussions. À quelques jours des demi-finales, les critiques persistent et le pays hôte voit sa gestion du tournoi scrutée comme jamais auparavant, laissant planer le doute sur l'impartialité de cette CAN devenue hautement polémique.

L'ALGÉRIE DÉPOSE PLAINTE, LA CAF ENQUÊTERAIT...

Moins de 48 heures après l'élimination de l'Algérie en 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie, ça bouge au niveau des instances. Si la supériorité du Nigeria est unanimement saluée après s'être imposée 2-0 à Marrakech face à des Algériens impuissants, des incidents ont eu lieu en fin de match, animés en partie par le comportement de l'arbitre. Selon certains médias, la CAF compte ouvrir une enquête après des actes jugés « intolérables et en violation des règles en vigueur », suite à l'attroupement des joueurs et des dirigeants Algériens autour de l'arbitre..

Elle regardera aussi les incidents qui ont suivi dans les rangs de la presse entre journalistes marocains et algériens mais jusqu'ici il n'y a eu aucun communiqué de la part de la confédération. De son côté de la fédération Algérienne a officiellement déposé plainte hier auprès de la CAF et de la FIFA à l'encontre d'un arbitrage jugé partial et inéquitable.

GHORBAL, TROIS DÉSIGNATIONS DIFFÉRENTES EN 24 HEURES

L'arbitre algérien Mustapha Ghorbal est devenu, malgré lui, le symbole le plus marquant du climat de confusion qui entoure l'arbitrage lors de la Coupe d'Afrique des nations 2025, actuellement disputée au Maroc et entrée dans sa phase décisive. Sa désignation successive pour trois rencontres différentes sur une période n'excédant pas vingt- quatre heures illustre un dysfonctionnement préoccupant, qui ternit l'image de la compétition continentale. Depuis le coup d'envoi du tournoi, l'arbitrage fait l'objet de critiques récurrentes. Plusieurs décisions controversées ont alimenté la polémique, notamment lors des matches Mali-Tunisie en huitièmes de finale, ainsi que Algérie-RD Congo. Toutefois, à la veille des quarts de finale opposant le Mali au Sénégal et le Cameroun au Maroc, la situation a pris une autre dimension. Cette fois-ci, ce ne sont pas les décisions sur le terrain qui ont fait débat, mais bien la gestion des désignations arbitrales., Initialement, l'Égyptien Amin Omar devait diriger la rencontre Cameroun-Maroc, avec Mustapha Ghorbal affecté à l'assistance vidéo (VAR). Finalement, les deux arbitres ont été retirés et remplacés par le Mauritanien Dahane Beida, assisté du Gambien Daniel Laryea. Ce changement de dernière minute est intervenu à la suite d'une réclamation officielle de la Fédération royale marocaine de football, invoquant la sensibilité liée aux arbitres égyptiens, ainsi que le contexte de rivalité régionale avec l'Algérie.

La décision, validée tard dans la nuit, a provoqué la colère du président de la Fédération camerounaise, Samuel Eto'o, qui a vivement dénoncé cette gestion jugée improvisée. Dans ce climat tendu, le cas de Mustapha Ghorbal résume à lui seul l'ampleur du désordre. Initialement pressenti pour arbitrer Mali- Sénégal en tant qu'arbitre central, il a ensuite été désigné pour la VAR lors de Cameroun-Maroc, avant de se voir confier, au dernier moment, la direction du quart de finale entre l'Égypte et la Côte d'Ivoire. Un enchaînement qui s'apparente à un véritable marathon arbitral sur vingt-quatre heures, évité de justesse grâce à l'intervention de la fédération marocaine et à la mobilisation massive des supporters sur les réseaux sociaux. À noter que l'arbitre international originaire d'Oran avait déjà officié lors du choc Côte d'Ivoire-Cameroun (1-1) en phase de groupes, le 28 décembre.

La CAF ouvre une enquête, des sanctions menacent l'Algérie

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a officiellement annoncé l'ouverture d'une enquête disciplinaire à la suite de plusieurs incidents survenus lors du quart de finale de la CAN 2025 entre l'Algérie et le Nigéria. Dans un communiqué publié après la rencontre, l'instance dirigeante du football africain indique avoir recueilli des rapports de match ainsi que des preuves vidéo faisant état de comportements jugés inacceptables impliquant des joueurs et des officiels. Selon la CAF, ces éléments concernent à la fois la rencontre Algérie-Nigéria et un autre quart de finale opposant le Cameroun au Maroc. Les dossiers ont été transmis à la commission disciplinaire, chargée d'examiner les faits et de déterminer d'éventuelles sanctions si des manquements aux règlements sont établis. Parmi les incidents dénoncés figure le comportement de certains joueurs et membres des staffs après le coup de sifflet final. La CAF évoque notamment des confrontations avec les arbitres et les officiels, des attitudes jugées contraires à l'éthique sportive et aux principes de professionnalisme exigés lors de ses compétitions. Des tensions auraient également été observées dans le tunnel menant aux vestiaires, nécessitant l'intervention de la sécurité. L'instance continentale précise par ailleurs qu'elle analyse des images relatives à un incident impliquant des membres des médias dans la zone mixte, où des accrochages ont eu lieu après la rencontre.



A. Ryad /LJI

Ces faits font eux aussi l'objet d'un examen approfondi.

BELGHALI ET LUCA ZIDANE RISQUENT GROS

Issa Sy, qui a refusé de serrer la main de Redouane Berkane puis celle de Rafik Belghali, n'est pas exempt de reproches. Impliqué dans une bagarre contre le milieu nigérian Fisayo Dele-Bashiru, le gardien Luca Zidane risque gros lui aussi. Rappelons que, lors de la CAN 2021, les internationaux marocains Soufiane Boufal et Soufiane Chakla avaient hérité chacun de deux matchs de suspension après un quart de finale houleux contre l'Egypte. la CAF examinera également les rapports faisant état de l'altercation entre journalistes en zone mixte. Des mesures disciplinaires sont attendues à l'issue des enquêtes. À noter d'autre part que la Fédération algérienne de football (FAF) a déposé une plainte assortie d'une demande de sanction contre le sifflet Issa Sy.

Ryad Mahrez fait déjà partie des grandes légendes du football africain et à jamais

Ryad Mahrez a annoncé que cette Coupe d'Afrique des nations (CAN) – 2025 serait la dernière de sa riche et longue carrière sous le maillot des Verts.

S'il y a vraiment un joueur qui a su gérer convenablement sa carrière, c'est bien le capitaine des Verts Ryad Mahrez qui, à bientôt 35 ans, vit ses derniers mois sous le maillot de l'équipe nationale. Le capitaine des Fennecs s'est fixé un objectif : disputer la Coupe du Monde 2026 et se faire une dernière fois plaisir avant de raccrocher les crampons, à l'international. Mais avant cette échéance, il y a cette CAN-2025 qui a permis aux algériens de renouer avec les victoires en réalisant jusqu'ici le parcours parfait,. Un match qui rappelle bien des souvenirs pour Mahrez, après ce fameux coup-franc qui restera dans les annales des Coupes d'Afrique, inscrit dans l'ultime seconde face au Nigéria en 2019 et envoyant l'Algérie en finale. La suite, ce fut un sacre inoubliable qui permit à l'ex-joueur de Manchester City de soulever le trophée continental, après trois décennies d'attente sous les commandes de Djamel Belmadi. Cette fois, c'est avec une nouvelle génération de joueurs et quelques anciens rescapés de cette belle épopée que Mahrez voudrait de nouveau goûter à la saveur d'un sacre qui n'a pas de comparatif. Né à Sarcelles, en France, Riyad Mahrez a débuté sa carrière professionnelle au club de Quimper en 2009, avant de rejoindre Le Havre en Ligue 2. C'est en janvier 2014 qu'il signe à Leicester City, alors en deuxième division anglaise. Sa période à Leicester est marquée par un exploit historique lors de la saison 2015-2016, où, contre toute attente, le club remporte le titre de Premier League. Mahrez est alors un joueur clé, inscrivant 17 buts et délivrant 10 passes décisives. Ses performances lui valent d'être élu Meilleur joueur de Premier League (PFA Players› Player of the Year) et Joueur africain de l'année en 2016, une première pour un joueur algérien. En juillet 2018, Mahrez est transféré à Manchester City pour 68 millions d'euros, répondant à l'intérêt de Pep Guardiola. Bien que la concurrence y soit rude, il s'impose comme un élément important de la rotation et remporte de nombreux trophées, dont quatre titres de Premier League, la Ligue des champions de l'UEFA et la FA Cup. Il réalise notamment un triplé mémorable contre le Paris Saint-Germain en demi-finale de la Ligue des champions en 2021.


A. Ryad /LJI

En conférence de presse, à la veille du dernier match face aux Super Eagles, Mahrez a annoncé : ''Cette CAN sera ma dernière''. Avant d'ajouter : ''J'ai vraiment envie de remporter une fois cette compétition avec cette génération''. Après avoir inscrit trois buts lors des trois premiers matchs le capitaine algérien est resté plutôt discret lors des huitièmes de finale face à la RD Congo. Profitant de ce tournoi, Mahrez s'est même glissé un peu dans la peau d'entraîneur, même s'il a esquivé avec un sourire la question que lui a posé un journaliste en zone mixte sur ''ses tuyaux'' filés à Petkovic et l'incorporation d'Adil Boulbina dans le temps additionnel, celui-là même qui offrit une qualification incroyable de la sélection pour les quarts de finale. Pour ceux qui connaissent bien Ryad et sa grande complicité avec l'ex-coach national, Belmadi, et les longues discussions qu'ils avaient autour du football, ils ne seront pas étonnés si, un jour, Mahrez se reconvertisse en entraîneur une fois sa carrière vraiment terminée.

Il en a, en tous les cas, le profil et le potentiel, lui qui a côtoyé des coachs de renom durant sa carrière, que ce soit en clubs ou en sélection, sans compter son riche vécu et ses six participations aux phases finale de la Coupe d'Afrique des nations.

BRAHIM MAZA

L'Avenir des Fennecs

CONSIDÉRÉ comme l'avenir du football algérien par de nombreux observateurs, dont Lakhdar Belloumi, une légende du football local, Maza est déjà très courtisé par de grands clubs européens. Alors que l'Algérie a atteint les quarts de finale et affrontera le Nigeria, Maza et ses coéquipiers visent «très grand» pour cette compétition. Brahim Maza s'est imposé comme la grande révélation de l'équipe nationale d'Algérie lors de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025), qui se déroule actuellement au Maroc (du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026). Le jeune attaquant du Bayer Leverkusen, qui a choisi de représenter l'Algérie après avoir évolué dans les catégories de jeunes en Allemagne, a brillé par ses performances et son efficacité. Né en Allemagne d'un père algérien, Maza a fait l'intégralité de sa formation outre-Rhin, allant jusqu'à porter le maillot de l'équipe d'Allemagne des moins de 20 ans. Cependant, la FIFA a validé son changement de nationalité sportive, lui permettant de rejoindre les Fennecs pour la CAN 2025, un choix motivé par le challenge sportif selon ses dires. Il ne faisait aucun doute, et après cette CAN 2025, c'est désormais une certitude : Ibrahim Maza est là, et il est là pour durer. Titularisé lors de quatre des cinq matchs disputés pour sa première Coupe d'Afrique des nations, le jeune milieu offensif algérien a assumé son rôle avec une maturité déconcertante. Remplacé en seconde période face au Nigeria, un choix qui n'est évidemment pas passé inaperçu, « Ibo » n'a pas cherché à masquer sa frustration au moment de rejoindre le banc, reflet d'un joueur concerné, ambitieux et déjà exigeant envers lui-même. le parcours de l'Algérie s'est arrêté après une défaite face aux Super Eagles, au terme d'un match globalement manqué par les Fennecs. Incapables d'imposer leur rythme, souvent en difficulté dans l'animation, les Verts ont peiné à exister offensivement. Hormis un joueur : Ibrahim Maza. Malgré son jeune âge et son manque d'expérience à ce niveau, il a été l'un des rares à tenter, provoquer et créer. À tel point que l'on avait parfois l'impression que l'équipe nationale ne pouvait franchir la ligne médiane sans passer par lui. Au Maroc, même si l'élimination ne constitue ni un échec sportif majeur ni un motif d'alarme, plusieurs ajustements seront nécessaires. Corriger certaines lacunes, renforcer les points forts, et surtout bâtir autour de profils capables de faire la différence. Maza en fait clairement partie. Chouchou du public algérien, il s'impose comme l'une des grandes satisfactions de cette CAN 2025. S'il ne bénéficie pas encore d'un statut d'indiscutable dans les plans de Vladimir Petkovic, souvent remplacé en cours de match, le jeune Fennec se prépare à endosser un rôle plus central. Certains pointeront sa perte de balle sur le second but nigérian. Un détail, peut-être à l'origine de sa frustration, mais qui ne saurait effacer l'ensemble de sa prestation. Un fait de jeu qui ne saurait résumer son immense apport.


A. Ryad /LJI

ANCIEN ENTRAÎNEUR DE L'USMA

Rolland Courbis est décédé

APRÈS Jean-Louis Gasset le 26 décembre dernier, c'est Rolland Courbis qui nous quitte ce lundi 12 janvier au même âge, 72 ans. La disparition d'une des grandes figures du football français, avec sa faconde et son timbre de voix reconnaissable entre mille.

« C'est avec une profonde tristesse que sa famille, en association avec RMC, annonce le décès de Rolland Courbis, survenu lundi 12 janvier 2026, à l'âge de 72 ans. Figure marquante et attachante, Rolland Courbis a consacré sa vie au football avec talent, humanité et passion. En ces moments douloureux, nos pensées vont à sa compagne Clara, à ses enfants Olivia et Stéphane, à la Comtesse Luyba Rizzoli, à ses proches, à ses collègues et à tous ses fidèles auditeurs » RMC a annoncé ce lundi matin la mort de Rolland Courbis, l'un de ses consultants emblématiques depuis 20 ans.

Né à Marseille en 1953, il a porté les couleurs du club phocéen, où il a évolué en tant que défenseur central durant la saison 1971-1972. Mais en France, c'est surtout à Sochaux, Monaco puis Toulon qu'il a arpenté les terrains, sa carrière de joueur s'achevant en 1985. C'est en tant qu'entraîneur qu'il va prendre une envergure encore plus grande. Déjà parce qu'il va débuter cette seconde carrière très jeune, dès 33 ans, en prenant en main le SC Toulon en cours de saison, en octobre 1986. Son premier fait d'armes sera le maintien du club sudiste, avec une excellente deuxième partie de saison. Il contribuera à l'essor du club jusqu'en 1990, mais sera rattrapé par l'affaire de la « caisse noire » de Toulon, qui lui vaudra une incarcération de plusieurs mois. Après une parenthèse à Endoume, il retrouvera le football professionnel à Bordeaux entre 1992 et 1994 puis entre 1996 et 1997. Puis il rejoindra son club de toujours, l'Olympique de Marseille pour deux saisons marquantes, entre 1997 et 1999. Rolland Courbis, nommé par Robert Louis-Dreyfus, attire de grands joueurs comme Laurent Blanc, Claude Makelele, Fabrizio Ravanelli et Christophe Dugarry. Il sera sur le banc pour la saison du centenaire du club en 1999, avec un match mythique (le succès contre Montpellier 5-4 en étant mené 4-0 à la mi-temps) et un final aussi incroyable que malheureux avec la perte du titre pour 1 point de différence avec les Girondins de Bordeaux. Courbis sera limogé en novembre 1999, après un début de saison raté et des tensions avec la direction. Derrière, il entraînera de nombreux clubs, le RC Lens, l'AC Ajaccio, Montpellier le Stade Rennais ou encore Caen, avec quelques escapades à l'étranger (Al Wahda, Alania Vladikavkaz, Sion, USM Alger). Sa dernière expérience sera vécue à Caen, avec une relégation en Ligue 2 en 2019. Mais Rolland Courbis, c'était bien plus qu'un entraineur, c'était aussi une voix reconnaissable entre mille, qui a fait les belles heures de la radio RMC. Il fait partie des premiers à avoir rejoint la station en tant que consultant majeur, avec une émission à la clé, «Coach Courbis». Avec son accent marseillais et son franc-parler, il a réussi à se rendre populaire auprès des supporters à travers toute la France. Il a aussi été visé à plusieurs reprises par la justice française. L'affaire la plus connue étant son implication présumée dans le système de transferts litigieux à l'OM, où il sera condamné à deux ans de prison ferme et à 200 000 euros d'amende, sans interdiction d'exercer dans le football.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

OPGI DE BIR MOURAD RAIS

NIF : 0980 160 99854605-01

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° 29/CNAR/DMO/DG/2025

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais sis à **24, Rue des Trois Frères Bouadou, Bir Mourad Rais, Alger,** lance un **Concours National d'Architecture Restreint** pour :

Maîtrise d'Œuvre (Étude et Suivi) des 150 Logements Promotionnels Aidés avec Logements Promotionnels Libres et Commerces et Services Intégrés, sis à la Commune de BIR KHADEM, lieu-dit : TAHAR BOUCHETTE -Wilaya d'ALGER-

Le présent Concours national d'architecture restreint pour (maitrise d'œuvre) s'adresse aux architectes et aux bureaux d'études pluridisciplinaire, publics, privés ou sociétés d'architectes, inscrits au tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités professionnelles, techniques et financières suivantes :

1- Capacités professionnelles :

- **Pour les architectes agréés :** justifiés par :
 - Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes
 - Statut en cas de société (SCP).
- **Pour les bureaux d'études publics :** justifiés par :
 - Décret de création.
 - Registre de commerce.
 (Conformément à la lettre reçue du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire N° 134/2025 du 11/02/2025)

NB : Le BET sous forme de groupement n'est pas toléré dans le présent concours.

2- Capacités techniques :

Disposant des moyens humains, des moyens matériels et des références professionnelles suivantes :

- **Références professionnelles :** ayant déjà assuré la mission de maitrise d'œuvre « étude et suivi » d'un projet de 50 Logements ou plus, ou un projet de logements classé à la catégorie « C » ou plus, justifiés par des attestations ou des attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages publics, accompagné d'une copie du marché ou contrat.
- **Moyens humains :** justifiés par : diplôme, affiliation CNAS, CASNOS, fiche carrière, contrat ANEM et attestations ou certificats de travail. Il s'agit de : **Un (01) Architecte ou un Ingénieur en Génie Civil ou Master ayant une expérience supérieure ou égale à 04 ans.**
- **Moyens matériels :**
 - Véhicule de service : justifié par la carte grise et l'assurance en cours de validité.

3- Capacité financière :

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaires égal ou supérieur à 3. 000 000.00 DA. Il s'agit du chiffre d'affaires moyen des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024), justifié par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans financiers visés par les services des impôts.

- Ne peuvent participer à ce concours, directement ou indirectement, les personnes membres du jury, les personnes ayant pris part à l'élaboration du programme et/ou l'organisation du concours, ainsi que les membres de leurs familles, descendants ou ascendant jusqu'au 2éme degrés inclus, et toutes personnes ayant un rapport de dépendance ou d'association professionnelle permanente avec eux.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le dossier du concours, auprès de :

Département Finances et Comptabilité
De l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais
Sis au 24, Rue des Trois Frères Bouadou Bir Mourad Rais- Alger
Contre paiement de Trois mille Dinars Algériens (3.000,00 DA), non remboursables, représentant les frais de reproduction de la documentation.

Le délai total de préparation des offres est fixé à Vingt-Deux (22) jours, répartie en deux phases comme suit :

Première Phase : un délai de Sept (07) Jours calendaires est accordé aux soumissionnaires pour la préparation et la remise uniquement des Offres de Candidatures et ce à compter de la première parution de l'avis du concours dans la presse écrite, la presse électronique ou le BOMOP.

Deuxième Phase : un délai de Quinze (15) Jours calendaires est accordé aux soumissionnaires présélectionnés à l'issue de l'évaluation des offres de candidatures, pour la remise des Offres Techniques, des Offres de Prestations et des Offres Financières, à compter de la date fixée sur les lettres d'invitations adressées aux bureaux d'études présélectionnés.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres, au plus tard à 12h00.

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, les offres accompagnées des pièces réglementaires exigées par le cahier des charges (voir liste détaillée dans l'article 14 du cahier des charges) devront être présentées en deux phases, comme suit :

- **1ère phase :**
 A- Un dossier de candidature ;
- **2ème phase :**
 B- Une offre technique ;
 C- Une offre de prestation ;
 D- Une offre financière.

Les plis des offres des deux phases doivent être présentées par le soumissionnaire sous une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention suivante :

À
Monsieur le Directeur Général de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais
« Concours National d'Architecture Restreint N° **26/CNAR/DMO/DG/2025**
Maîtrise d'Œuvre (Étude et Suivi) des 150 Logements Promotionnels Aidés avec Logements Promotionnels Libres et Commerces et Services Intégrés, sis à la Commune de BIR KHADEM, lieu-dit : TAHAR BOUCHETTE -Wilaya d'ALGER-
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées au niveau de **La Direction Générale de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Bir Mourad Rais**, le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, au plus tard à **douze heures (12H00)** à l'adresse ci-après :

24, Rue des Trois Frères Bouadou Bir Mourad Rais – Alger

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à partir de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le même jour correspondant à la date de dépôt des offres à **13 heures** au niveau du siège de l'**OPGI de Bir Mourad Raïs**.

Dans le cas où les jours de dépôt coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les bureaux d'études soumissionnaires sont invitées à prendre part à cette séance.

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2026 / ANEP 2616000684**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BEJAIA — **DAIRA D'IFRI OUZELLAGUEN**

COMMUNE D'OUZELLAGUEN

NIF 0976 0636 91049 11000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04/2025

En application des articles 72 et 161 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ouzellaguen informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales **n°04/2025** paru respectivement dans les quotidiens : **LE JEUNE INDEPENDANT** et أخبار الصباح le **26/11/2025**, relatif au :

Projet: « Réalisation d'une passerelle sur Oued Hellouane ».

Qu'à l'issue de la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (séance d'évaluation des offres) tenue le **23/12/2025,** le service contractant informe les soumissionnaires que le prestataire désigné ci-dessous est retenu provisoirement.

Désignation de l'opération	Entreprise retenue	Note offre technique	Montant en TTC	Obs
« Réalisation d'une passerelle sur Oued Hellouane»	EURL ETPBH S. BOUZIDA NIF : 001506018845507	90/100	16 126 880,00 DA	Offre Unique pré-qualifiée techniquement

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de la commune au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de cet avis dans la presse.

Conformément à l'article n°56 de la loi n°23/12 du 05 Août 2023 ; fixant les règles générales relatif aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire qui conteste ce choix peut adresser son recours à la Commission Communale des marchés publics dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse.

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2026 / ANEP 2616000757**

Avis d'Appel d'Offres de Préqualification International Ouvert N° 02/2026/OTA /AOP/INDIR

OTA lance un Appel d'Offres de Préqualification National Ouvert, pour « Sélection de prestataires TEST CALL GENERATION « TCG) FOR SIM BOX FRAUD »

Les représentants des sociétés intéressées peuvent envoyer leur dossier á l'adresse email **« E.indirectProcurementCategory@DJEZZY.DZ »** :

- Registre de commerce en cours de validité ;
- Demande de retrait du cahier des charges, établie sur papier en-tête, signée et cachetée par le représentant légal le désignant nommément.
- Engagement de confidentialité qui doit être paraphé, rempli, signé et cacheté par le représentant légal de la société. L'engagement de confidentialité est téléchargeable sur le lien suivant : **https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-de-conduite-du-partenaire-daffaire/**:.
(Rubrique Appel d'Offres).
- Code de conduite du partenaire d'affaire qui doit être paraphé, signé et cacheté par le représentant légal de la société.
Le code de conduite du partenaire d'affaire est téléchargeable sur le lien suivant : **https://www.djezzy.dz/engagement-de-confidentialite-et-code-de-conduite-du-partenaire-daffaire/**. (Rubrique Appel d'Offres).

Le retrait du cahier des charges se fera gratuitement.
Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront être envoyées à l'adresse indiquée, et mises sous enveloppe principale anonyme, portant la mention :

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
Avis d'Appel d'Offres de Préqualification International Ouvert N° 02/2026/OTA / AOP/INDIR.
OPTIMUM TELECOM ALGERIE SPA
Route de la Wilaya, Lot n° 37/4, Dar El Beida, Alger – Algérie

- Les dossiers de candidature doivent être remis, sous pli fermé et anonyme.
- Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges de préqualification
- Le soumissionnaire ou son représentant, lors de dépôt de l'offre doit apposer le cachet humide.
- La date limite de dépôt des offres est fixée pour le 22/01/2026 à 14H30 heure locale.
- Les soumissions qui parviendront après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Optimum Telecom Algérie s.p.a
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

DJEZZY جازي

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2026 / ANEP 2616001004**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE DAR CHIOUKH
COMMUNE DE SIDI BAIZID
N° FISCAL :17120101050

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition de l'article N°65 du décret présidentiel N° 15-247 Du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

.Le président de l'Assemblée populaire communale de la commune de Sidi Baizid informe du lancement d'un Attribution provisoire de :

**Location d'autobus pour le transport scolaire L'année 2026 –*

N°	INTITULE D'OPERATION	TRANSPORTEUR N° D'INDENTIFICATIO FISCAL	Montant corrigé DA/TTC	Délai	Critère de choix
1	*Lot N°01(Sidi baizid- dar chioukh-Distance 29 km – Nombre autobus 02 - Nombre des élèves 60)*	BEN LAIB AHMED (179170101072137)	3.573.570.00	*165 jour*	Offre unique
2	*Lot N°02(Sed oum droua- dar chioukh-Distance 30 km – Nombre autobus 02- Nombre des élèves 60)*	BELKHEIRI ELHAOUASSE (193172500663194)	3.730.650.00	*165 jour*	Offre unique
3	*Lot N°03(Gendouza- dar chioukh-Distance 18 km – Nombre autobus 03 - Nombre des élèves 90)* *Lot N°07(Dait laded- dar chioukh-Distance 12 km – Nombre autobus 01 - Nombre des élèves 30)* *Lot N°09(Gendouza- Oualed fatna dar chioukh-Distance 18 km – Nombre autobus 01 - Nombre des élèves 30)*	GUESMI SAID (181172500601163)	7.539.840.00	*165 jour*	Offre unique
4	*Lot N°04(Chouicha- dar chioukh-Distance 25 km – Nombre autobus 01 - Nombre des élèves 30)* *Lot N°10(Chouicha Algarbia- dar chioukh-Distance 20 km – Nombre autobus 01 - Nombre des élèves 30)*	KORIGA LAKHDAR (168172500560197)	2.706.000.00	*165 jour*	Offre unique
5	*Lot N°05(Ain rous- dar chioukh-Distance 17 km – Nombre autobus 02 - Nombre des élèves 60)* *Lot N°11(Elmargab - Sed oum droua -Distance 08 km – Nombre autobus 01- Nombre des élèves 30)*	LEMRINI ALI (185172500075114)	4.710.436.50	*165 jour*	Offre unique
6	*Lot N°06(Oualed fatna- dar chioukh-Distance 15 km – Nombre autobus 01 - Nombre des élèves 30)* *Lot N°12(ben yamen - Sed oum droua – - Distance 08 km – Nombre autobus 01- Nombre des élèves 30)*	NADJOUI ATMANE (197816040377422)	2.425.500.00	*165 jour*	Offre unique
7	*Lot N°08(N'gube –djaima –village agricol - dar chioukh-Distance 25 km – Nombre autobus 04 - Nombre des élèves 120)*	TABAKHE MOHAMED (173172500002170)	5.676.000.00	*165 jour*	Offre unique

Conformément aux disposition de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15-247 Du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Tout soumissionnaire a le droit de contester cet attribution au plus tard dix (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire

Tout soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune de sidi baizid

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2026 / ANEP 2616000819**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA D'AIN TEDELES
COMMUNE DE sidi belattar
NIF : 098427109001626

AVIS D'APPEL D'OFFRS NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 05/2025

Le président de la commune de sidi belattar lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation de l'opération suivante :

AMENAGEMENT URBAIN A SIDI BELATTAR

Lot 01 : Aménagement Cite Chahid Benkesmia Ladjel (78 logts)

Lot 02 : Aménagement Rue Chahid bensikaddour bentaib

Les entreprises intéressés ou leur représentants désignés qualifiées qu'ils sont des conditions conforme de l'objet de cahier des charge a condition de la réalisation des travaux similaires et certificat de qualification et classification professionnelle activité principale travaux publics catégorie six (06) et plus en cours de validité

- Le soumissionnaire devra avoir réalisé, au moins 02 projets d'aménagements urbain d'un justifier par des attestations de bonne exécution.

- Le soumissionnaire intéressé a cette avis d'appel d'offre peut retirer le cahier de charge au service marche ou sur la page officielle de la commune sidi belattar

***NB* : Les entreprises soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs Lots, mais chaque soumissionnaire ne peut prétendre les Deux lots**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A/ CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

1-Une déclaration de candidature rempli et signée 2-Une déclaration de probité rempli et signée
3- Copie du registre de commerce.
4- Copie carte d'immatriculation fiscale
5- Copie du certificat de qualification et classification professionnelle **activité principale travaux publics catégorie SIX (*06*) et plus** en cours de validité à la date d'ouverture des plis,
6- Extrait de rôle apuré, comportant toutes les impositions, délivrées au niveau du lieu d'activité en cours de validité
7- les copies des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATCH en cours de validité
8- copie du statut pour la personne morale le cas échéant.
9- Liste des moyens humains dûment justifiée (copies des diplômes avec attestation de déclaration CNAS).
10- Liste des moyens matériels dûment justifiée par les photocopies de cartes d'immatriculation accompagnée des attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant.
11- Bilan fiscal des 03 dernières années exercice visé par le directeur des impôts territorialement compétent.
12- Référence Professionnelles réalisation d'un projet similaire

B/ CONTENUE DE L'OFFRE TECHNIQUE :

1- Une déclaration à souscrire rempli et signe et paraffé ;
2-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).
3- l'instruction au soumissionnaire dument paraphée portant a la manuscrite (lu et accepté).
4- La mémoire technique justificatif remplis et signe et paraffé suivant l'annexe.
5 - Planning d'exécution des travaux.

C/ CONTENUE DE L'OFFRE FINANCIERE :

1-la lettre de soumission rempli et signe, 2- le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli et signe.
3- le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli et signe

La durée de préparation des offres est fixée à **Huit (08) Jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre à la concurrence.

* Les offres resteront valides pendant un délai égal à la durée de préparation des offres augmenter de trois (03) mois + augmentée de 08 jours
* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou « offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –Appel d'offre N °**05/2025** l'objet de l'appel d'offre
* Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat de l'APC commune de SIDI BELATTAR wilaya de Mostaganem.
* La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à **10 h00**.
* La date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h00 . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
* L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant la même séance, à la date et à l'heure d'ouverture des plis prévues ci dessus.
* Le service contractant, invite par le présent avis d'appel à la concurrence l'ensemble des candidats ou soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2026 / ANEP 2631000426**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la pêche
Direction des services Agricoles de la wilaya de Mostaganem

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 02/2025

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Services Agricoles de la Wilaya de **Mostaganem** informe l'ensemble des entreprises ayant participé à Avis d'Appel à manifestation d'intérêt N° 02/DAS27/2025 en date du 03/12/2025 relatif à la fourniture de plants arboricoles (Figuier, Grenadier), qu'a l'issue de l'évaluation des offres le contrat est attribué provisoirement comme suit :

N°	Action	Volume (plants)	Soumissionnaire	NIF	Prix unitaire proposé (DA)	Montant proposé(DA)
Lot 02	fourniture de Plantation fruitière (Figuier, Grenadier)	10400 (Figuier)	Pépinière –MANSOURI Fethi	177690101036183000000	100,00	2 659 600,00
		14000 (Grenadier)			100,00	
Lot 03	fourniture de Plantation fruitière (Figuier, Grenadier)	10400 (Figuier)	Pépinière – HAMMOUDI Abdelkader	178440401179152044O0	120 ,00	2 448 000,00
		10000 (Grenadier)			120 ,00	

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par la commission d'évaluation des offres peut introduire un recours devant la commission des marchés de la Wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis, passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération.

La Direction des Services Agricoles de la Wilaya de **Mostaganem** invite les autres Soumissionnaires qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détails de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2026 / ANEP 2631000365**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUES ET POPULAIRE
DIRECTION GENERAL D'ALGERIE POSTE
DIRECTION DE L'UNITE POSTALE DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM
AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE N° 01 /2025

La Direction de l'Unité Postale de la Wilaya de Mostaganem lance un concours national d'architecture pour Etude et Suivi les travaux de construction siège DUPW Mostaganem destiné, aux bureaux d'études qui reponds aux conditions d'éligibilité suivantes :

Capacités professionnelles : Pour les architectes agréés : Un agrément en cours de validité, une attestation d'inscription au tableau national de l'ordre des architectes.

Pour les bureaux d'études publics : Statut d'entreprise publique économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création.

Capacité financière : Ayant un chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2022/2023/2024) supérieur ou égal à : 5.000.000,00 DA, justifier par la présentation des bilans des années considérées, Visés par les services des impôts.

Nb : Le soumissionnaire dont le bureau d'études à moins de 03 ans d'existence présentera les bilans disponibles en fonction de la date de création.

Capacités techniques :Ayant déjà réalisé au moins un projet classé à la catégorie « B ou plus » (étude et suivi) justifié par des attestations de bonne exécution des huit (08) dernières années délivrées par les maîtres d'ouvrages.

Le groupement de BET n'est pas prévu dans le cadre du présent concours.

Les bureaux d'études intéressées par le présent concours peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Unité Postale de la wilaya de Mostaganem, bureau des moyens généraux sis 02 rue Bouzid Mohamed (ex-saint jules) - Mostaganem, contre le paiement de la somme de Trois Mille Dinars (3000,00 DA) non remboursable, à virer au compte ccp n° 381056 clé 47 ouvert au nom de L'UPW compte recette de la wilaya de Mostaganem.

Les offre doivent être accompagnées des documents exiges, Conformément aux articles 74, 75,76 et 77 des procédures de passation des marches de l'EPIC ALGERIE POSTE du 22 janvier 2018, et mentionnés dans le cahier des charges.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature et une offre technique, offre de prestation et une offre financière.

1/ Le dossier de candidature est inséré dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de concours ainsi que la mention « dossier de candidature ». Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

Monsieur le directeur de l'unité postale de la wilaya de Mostaganem
Concours national d'architecture N°01/2025DUPW Mostaganem
« Etude et Suivi les travaux de construction siège DUPW Mostaganem »
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La durée de préparation du dossier de candidature est fixée à**quinze (15) jours** à compter de la date de sa première parution sur les quotidiens nationaux.

1-L'heur limité de dépôt des offres est fixé à 10 H 00 de la dernière journée du délai de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

2-Seules les candidats jugés apte sont invitésà remettre les offres techniques, prestations et financières :

Les trois offres (offre technique, offre de prestation et offre financière), Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, indiquant la référence et l'objet de concours ainsi que la mention « offre technique » ou «offre Prestation » ou « offre financière », selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

Monsieur le directeur de l'unité postale de la wilaya de Mostaganem
Concours national d'architecture N°01/2025Dupw Mostaganem
« Etude et Suivi les travaux de construction siège DUPW Mostaganem»
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et D'évaluation des offres

La durée de préparation des offres (offre technique, offre de prestation et offre financière) est fixée à **45 jours** à compter de la date de convocation des soumissionnaires éligibles, les candidats éligibles sont invités par lettre à remettre leurs offres.

-L'heur limité de dépôt des offres est fixé à 10 H 00 de la dernière journée du délai de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois **(03) mois.**

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2026 / ANEP 2631000387**

NVIDIA, Anthropic, Microsoft : c'est quoi ce nouveau deal monstrueux dans l'IA ?

C'est un nouvel accord tout bonnement astronomique dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), et il inclut trois acteurs majeurs : Anthropic, NVIDIA et Microsoft. Visiblement, les craintes sur une bulle spéculative sans précédent passent au second plan...



Ces derniers mois, les créateurs de grands modèles de langage ont signé des contrats hallucinants avec les géants du cloud et des puces, à l'instar d'OpenAI et NVIDIA, Broadcom ou encore ARM. Mais Anthropic, l'éditeur de Claude, n'est visiblement pas en reste. La start-up cherche actuellement à sécuriser de nouveaux fonds pour porter sa valorisation à 350 milliards de dollars, et ce nouveau partenariat s'inscrit justement dans cette démarche.

Un accord circulaire inédit

Elle s'engage ainsi à acheter pour 30 milliards de dollars de puissance de calcul chez Azure, accédant à des centres de données, eux-mêmes bardés de puces NVIDIA. De quoi diversifier sa chaîne d'approvisionnement, qui repose principalement sur Amazon et Google.

Dans le même temps, NVIDIA et Microsoft vont respectivement injecter 10 milliards et 5 milliards de dollars dans Anthropic. Concrètement, les deux géants deviennent aussi des actionnaires clés, un mouvement très typique de l'écosystème IA dans lequel clients et investisseurs ne sont bien souvent qu'une seule et même casquette.

Mais ce n'est pas tout. NVIDIA et Anthropic officialisent un partenariat technologique « profond », afin d'optimiser les futurs modèles Claude sur des plateformes ultrapuissantes comme Grace Blackwell. Enfin, la jeune pousse décroche une option auprès de Microsoft pour réserver jusqu'à 1 gigawatt supplémentaire de capacité de calcul Azure.

Un chiffre qui représente l'équivalent de plusieurs méga-data centers, pour un coût estimé à près de 50 milliards de dollars par gigawatt.

De quoi alimenter les craintes des anal

Cet accord circulaire est quasiment inédit dans l'IA. « Nous allons être de plus en plus clients les uns des autres », assure Satya Nadella, le patron de Microsoft, pour justifier ce contrat hors normes. Dans le même temps, il rappelle que son entente avec OpenAI tient toujours, le géant de Redmond détenant désormais 27 % dans le créateur de ChatGPT.

Cette annonce tombe à un moment charnière pour l'IA. De plus en plus d'analystes alertent sur l'explosion prochaine d'une bulle spéculative, qui pourrait avoir des effets dévastateurs pour l'ensemble du paysage technologique. Car si les entreprises continuent d'investir massivement, la quête de la rentabilité, elle, semble bel et bien patiner.

Gemini 3 fait-il à ce point peur à ses concurrents ? Elon Musk pressé de sortir une nouvelle version de Grok

LE CHOC Gemini 3 se fait sentir à travers la concurrence dans le secteur de l'IA. La preuve, Grok bénéficie du déploiement d'une mise à jour.

La course à l'intelligence artificielle continue de plus belle. Et si OpenAI a connu récemment un petit raté avec son dernier GPT-5, les autres entreprises elles n'ont pas raté leur dernière marche. Google a ainsi lancé en début de semaine Gemini 3, qui a tout de suite impressionné. Et juste derrière, les équipes d'Elon Musk ont tenu à répondre avec Grok 4.1.



Grok 4.1 lancé juste après Gemini 3

Elon Musk avait prévu, cet été, de sortir une version Grok 5 en fin d'année. Mais il semble que Gemini 3 ait changé la donne, poussant xAI a annoncé très rapidement le lancement d'une mise à jour Grok 4.1. Et c'est clairement ce qui se fait de mieux pour rivaliser avec Gemini 3.

En effet, quand on regarde le classement LMArena, l'un des meilleurs pour hiérarchiser les modèles de langage, Grok 4.1 et Grok 4.1 Thinking sont les deux modèles qui talonnent Gemini 3 Pro – celui-ci étant à cette heure numéro 1.

Une IA plus empathique ?

Ce qui est intéressant, c'est surtout là où l'IA est nettement améliorée. Car si Elon Musk vante Grok-4.1 en affirmant que « vous pourrez remarquer une nette amélioration dans la vitesse et la qualité », c'est dans la compréhension émotionnelle de son utilisateur que l'IA fait bien mieux. Les réponses du chatbot se font en effet plus humaines, avec une meilleure compréhension du ton à adopter.

Vous pourrez ainsi remarquer des petites doses d'humour ou d'empathie, tout en recevant les informations données, ce qui aura tendance sûrement pour certain à avoir l'impression de ne plus parler à un chatbot. Si vous souhaitez utiliser Grok 4.1, vous pouvez déjà le faire, que ce soit dans l'application, ou bien sur la version bureau, en cliquant sur le menu déroulant disponible sur la droite de la barre de recherche (Grok 4.1 y étant affiché comme version bêta).

On sait quand sortira la nouvelle puce surpuissante de Qualcomm et dans quel smartphone elle atterrira

QUALCOMM va très prochainement présenter sa nouvelle puce Snapdragon 8 Gen 5. Et il y a déjà un smartphone prêt à en bénéficier.

Qualcomm occupe bien l'espace ces derniers mois. Le géant avait ainsi présenté officiellement à la fin du mois de septembre dernier son monstre de puissance, la puce Snapdragon 8 Elite Gen 5. Une puce qui n'achèvera pas l'année de Qualcomm, puisque l'entreprise américaine va aussi très prochainement présenter son autre produit star : le Snapdragon 8 Gen 5.

Rendez-vous le novembre 26 pour le Snapdragon 8 Gen 5

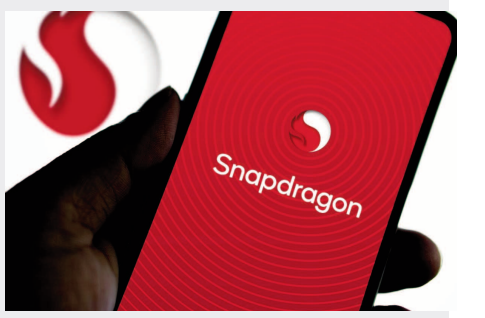
Aujourd'hui, ce n'est plus une rumeur, mais une annonce officielle. Qualcomm est en effet allé sur le grand réseau social chinois Weibo pour y produire un communiqué donnant rendez-vous pour la présentation de sa nouvelle puce, le Snapdragon 8 Gen 5.

Celle-ci va être présentée en Chine le mercredi 26 novembre. Cette puce est produite avec un procédé de gravure d'une finesse de 3 nm, avec des cœurs CPU Oryon maison, un cœur principal qui fonctionne à une fréquence de 3,8 GHz et des cœurs de performance atteignant eux 3,32 GHz.

Le OnePlus Ace 6T sera le premier à intégrer cette puce sous son capot

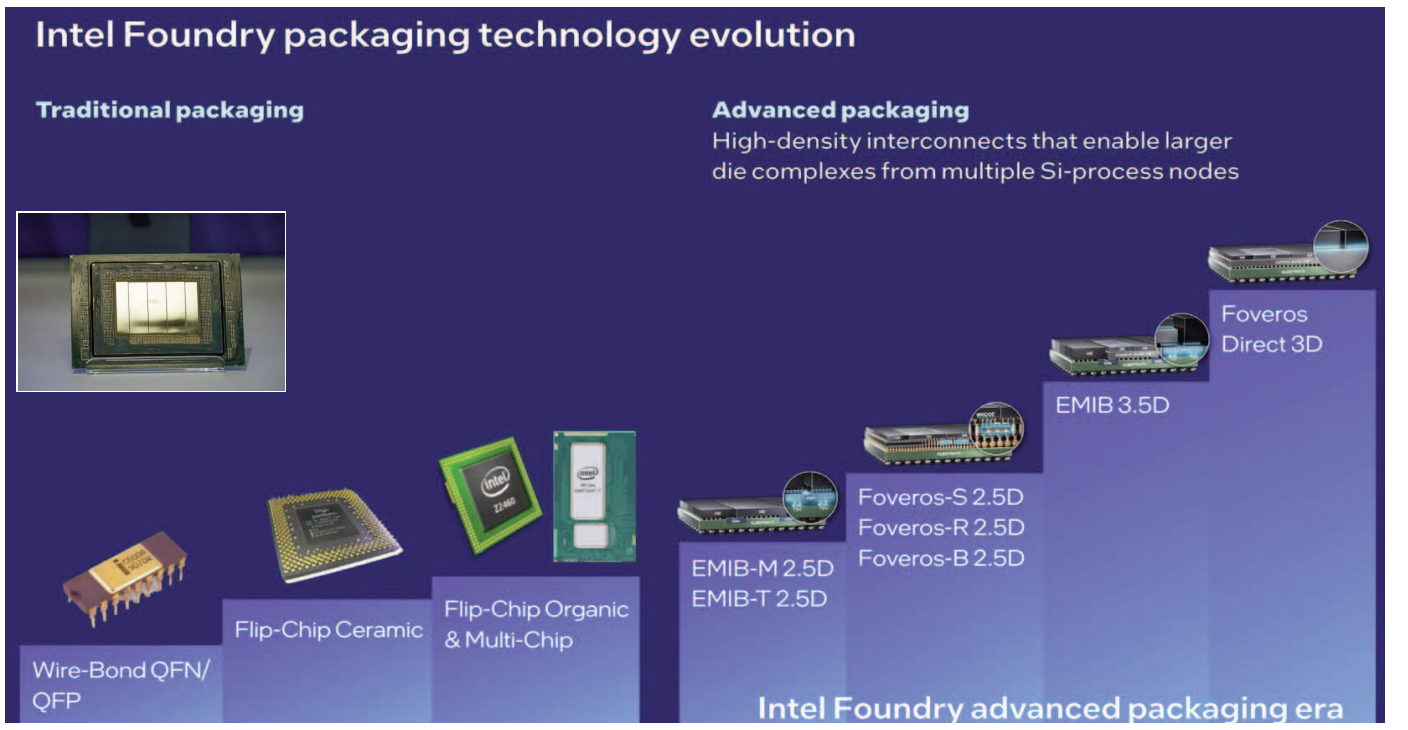
Une fois ses performances testées, la puce Snapdragon 6 Gen 5 est assez équivalente avec celle du Snapdragon 8 Elite de dernière génération. Et si l'on sait aujourd'hui quand le dernier produit de Qualcomm sera présenté au public, derrière, les constructeurs de smartphone concernés ont annoncé quels modèles allaient bénéficier de ce SoC.

Le premier sera ainsi OnePlus, avec son OnePlus Ace 6T, qui devrait être mis sur le marché très vite après la présentation, sûrement avant même la fin du mois. Le Vivo S50 Pro Mini sera le suivant à intégrer cette puce sous son capot, avec une sortie programmée pour le mois de décembre, avant que le troisième sur la liste, le Honor GT 2 smartphone, complète le podium – son lancement étant prévu pour le mois de décembre ou de janvier prochains.



Le “packaging” : l’arme secrète d’Intel pour reconquérir le marché des puces et des processeurs

Dans la course aux processeurs, il n’y a pas que la finesse de gravure qui compte ! Alors qu’Intel est vent debout pour reprendre la couronne des plus petits transistors face au Taïwanais TSMC, le géant américain met en lumière un de ces atouts peu connus : sa capacité à coller les puces ensemble.



Alors que se dévoile la toute nouvelle génération de puces mobiles Panther Lake, la division de fabrication de puces Intel Foundry Service (IFS) est plus que jamais sous le feu des projecteurs. Littéralement sous le feu : lors des derniers résultats financiers, c’est encore et toujours ses usines réunies sous le pavillon IFS qui perdent de l’argent.

Après les dizaines de milliards de dollars investis dans l’appareil de production, toute l’industrie attend de pouvoir juger sur pièce sa finesse (ou node) de gravure Intel 18A. C’est sur ce node que s’appuie en partie sa nouvelle puce Panther Lake dont nous vous avons présenté les détails. Intel 18A et son successeur, Intel 14A, portent en eux une grande partie des espoirs d’Intel dans la recherche de rentabilité de ses usines.

Une partie des espoirs ? Oui, car Intel Foundry Service ne fait pas que produire des puces de silicium : c’est aussi un champion de l’assemblage des puces. Cette opération, qui est appelée dans le jargon « packaging » – qui n’a rien à voir avec la conception d’emballages alimentaires ! – est peut-être moins emblématique et connue que la gravure des circuits. Mais elle de plus en plus critique… Et de plus en plus rémunératrice.

Un marché en très forte progression

Avant de vous détailler les enjeux de l’empilage de morceaux de silicium, il faut comprendre deux choses. La première est que ce marché est extrêmement porteur et rémunérateur. À mesure que les centaines de milliards du marché de l’IA financent des puces de plus en plus grosses et complexes, ce marché de 16 milliards de dollars en 2024 devrait atteindre pas moins de 56,6 milliards de dollars en 2031, selon le cabinet d’analyses Persistence Market Research. Qui n’est pas le plus optimiste, puisque le cabinet Precedence Research, qui engloble il est vrai encore plus d’acteurs, le chiffre à 99,07 milliards pour 2031 et pas moins de 132,95 milliards en 2035 !

Une croissance de quasiment 20% par an qui attise les convoitises d’une industrie en plein boom.

Le mois dernier, un des gros acteurs du segment, l’américain Amkor, investissait 7 milliards de dollars dans une nouvelle usine de packaging dans l’État américain d’Arizona.

Cette énorme croissance n’est pas passée sous les radars d’Intel qui y voit une opportunité non seulement de gagner gros, mais aussi et surtout de tirer parti d’un outil industriel – ses usines – qui est sous-utilisé dans certains domaines. En clair : le développement de ce marché est, après la gravure en elle-même, l’autre levier qui permettrait à sa filiale IFS de gagner (enfin) de l’argent.

Avant de voir pourquoi Intel a de bonnes raisons d’y croire, il faut nous pencher un peu sur les fondamentaux du packaging. Et en premier lieu sur les raisons qui forcent l’industrie à avoir recours à ces différentes techniques.

L’industrie condamnée à empiler du silicium

Entre les gros volumes de puces grand public et la course à la puissance du monde l’IA, le monde des semiconducteurs est pleine frénésie de production de puces. Mais si les processeurs de nos smartphones et tablettes continuent d’être produits d’un seul bloc – on parle de design monolithique – il en va tout autrement pour le reste du monde.

Qu’il s’agisse de PC portables, de PC desktops mais aussi et surtout de centre de données ou de supercalculateurs, l’assemblage est devenu quasi obligatoire. Mais pour des raisons différentes.

Dans le cas des puces grand public, il s’agit avant tout d’une question coûts qui se comprend aisément quand on connaît une contrainte fondamentale de la production des semiconducteurs : plus la taille d’un bout de puce est petite, plus les rendements sont bons. Et à contrario, plus les morceaux de silicium ont une grande surface, plus les rendements baissent. À cela s’ajoute le fait que certains éléments de la puce, comme les entrées/sorties, n’ont pas besoin d’être gravés aussi finement que les éléments de calcul (CPU, GPU). Faisant là encore baisser la facture.

De plus, en concevant des designs modulaires, les concepteurs de processeurs peuvent créer des gammes sans avoir à créer un design de puce différent à chaque fois. Ainsi, en assemblant des processeurs à base de petites briques conçues en masse, les Intel et autres AMD font baisser les coûts non seulement de production, mais aussi de conception.

Pour les puces géantes des supercalculateurs et autres fermes IA, les besoins de recours au packaging sont différents. Le coût de production de ces puces à 30.000 $ pièce est un argument de moindre importance face à deux défis. Le premier est la limite de la taille maximale de production : chaque exposition ne peut « imprimer » qu’un champ de 26 mm x 33 mm.

À ces finesses de gravure, chaque exposition supplémentaire implique un risque grandissant d’erreur. Cette limite sera d’ailleurs encore plus importante avec les machines les plus avancées (dites EUV High NA pour ultraviolets extrêmes à grande valeur d’ouverture), dont la taille d’exposition maximale est divisée par deux (on parle de half-field), avec seulement 26 mm x 16, 5 mm.

Mais le vrai défi des CPU, GPU et autres accélérateurs de gros calculateurs est l’explosion de la demande de puissance. Une explosion qui pousse les concepteurs de puces à créer des monstres de centaines de milliards de transistors où tous les éléments, des briques de calcul en passant par la mémoire sont collées le plus près possible les uns des autres pour limiter les allers-retours des données.

Des déplacements de bits aussi coûteux en énergie qu’en temps de calcul – et donc très coûteux en argent. Lors de l’Intel Technology Tour 2025, le nouveau chef d’IFS, Kevin O’Buckley, soulignait que l’industrie « passe de la mentalité des systèmes dans une puce (system on a chip, puce tout-en-un) à des systèmes de puces ». Les processeurs et autres GPU sont désormais aussi complexes que des cartes mères. Et nécessitent donc le passage au jeu de brique, un domaine dans lequel Intel œuvre depuis longtemps.

Intel joue aux briques depuis longtemps

Si vous jetez un coup d’œil à notre article d’analyse de Panther Lake, la nouvelle génération de puces mobiles d’Intel, vous avez sans doute remarqué qu’il s’agit de la troisième génération de processeurs « désagrégés » – comprendre, conçus par assemblage.

Cela fait cependant bien plus longtemps qu’Intel joue au jeu de briques. Dès 2018, Intel présentait au CES un ovni couplant une partie processeur (CPU) à un GPU signé AMD (Vega 20). Appelée Kaby-Lake G, cette génération de puce faisant appel à la technologie EMIB 2.0 a été intégrée dans les mini-ordinateurs NUC d’Intel (revendu depuis à Asus). Un an après, en 2019, Intel présentait une puce encore plus exotique appelée Lakefield. Utilisant la technologie Foveros 3D, il s’agissait d’un CPU (aux performances malheureusement anémiques) sur lequel les ingénieurs d’Intel avaient littéralement empilé de la RAM afin de produire la puce la plus compacte possible pour les PC ultra portables.

De l’autre côté du spectre, Intel a présenté entre 2021 et 2023 son Ponte Vecchio, un monstre constitué de 47 tuiles totalisant pas moins de cent milliards de transistors. Et aujourd’hui, le géant des puces assemble non seulement ses puces mobiles, mais aussi ses processeurs de serveurs comme le futur Xeon Clearwater Forest (2026).

Intel n’est évidemment pas le seul à maîtriser ces différentes techniques – bouts de puces posés côte à côte ou empilés. TSMC et Samsung ont tous leurs propres recettes, mais aussi des noms moins connus du grand public, comme Amkor ou ASE, sont chacun des poids lourds de ce segment.

S’il est vrai que « Intel investit depuis plus de 57 ans dans la conception et la production de puces sur le territoire américain », comme le rappelle Kevin O’Buckley, le groupe américain n’assemblait jusqu’ici que ses propres produits. Mais fort de ses presque six décennies d’existence, Intel a quand même quelques beaux atouts dans la manche.

Des usines au secours de l’industrie

Quand bien même elles n‘intègrent pas les coûteux scanners EUV d’ASML (entre 180 et 350 millions d’euros pièce !), les usines de pointe du packaging de semiconducteurs commencent à coûter cher. Très cher : comme nous l’avons vu plus haut, le dernier site d’Amkor coûte 7 milliards de dollars. Chaque création de site est donc mûrement pensée. Or, les industries des puces, et notamment le marché de l’IA, ont une soif dévorante d’assemblage. Les capacités de packaging de TSMC et des autres sont bookées jusqu’à 18 mois à l’avance, laissant peu de place à nombre de petits acteurs pour produire rapidement des puces concurrentes.

Des arguments géographiques et géopolitiques

Alors que les groupes comme ASE ou TSMC sont essentiellement centrés sur l’Asie et à très forte dominance à Taïwan même, Intel et certains concurrents comme Amkor ont des sites dans différentes régions. Ce qui est un triple avantage.

Le premier avantage est évidemment celui de la mitigation du risque de chamboulement de la chaîne d’approvisionnement. Comme le monde entier l’a expérimenté pendant les années COVID, la mainmise de la Chine sur la production de certains équipements couplée à sa « fermeture » ont mis à mal de nombreuses industries – et causé de nombreuses pénuries.

Le second avantage, aux contours plus diffus, est géopolitique.

On pense surtout ici au cas de Taïwan. Champion de la production de puces avec TSMC, Taïwan est aussi le champion de l’assemblage avec ASE Group. Or, la Chine continentale qui veut mettre la main sur ce territoire se montre plus menaçante chaque année. D’opérations d’ingérence politique, la Chine est passée depuis plus de quatre ans à une montée en puissance militaire, mettant en œuvre des opérations d’encerclement, investissant dans les barges de débarquement et autres simulations d’invasion.

A la naissance, le squelette humain est composé de 300 os, à l'âge adulte, il ne sera composé que de 206 os !



LE SQUELETTE humain peut être divisé en squelette axial et squelette appendiculaire. Le squelette axial est formé par la colonne vertébrale, la cage thoracique, le crâne et d'autres os associés.
Le squelette appendiculaire, qui est attaché au squelette axial, est formé par la ceinture de l'épaule, la ceinture pelvienne et les os des membres supérieurs et inférieurs. Le squelette humain est composé d'environ 300 os à la naissance, ce nombre diminue à 206 os à l'âge adulte après le fusionnement de certains os. La masse osseuse dans le squelette atteint une densité maximale vers l'âge de 20 ans. Les os assurent six fonctions principales : Le soutien, le mouvement, la protection, la production de cellules sanguines, le stockage de minéraux et la régulation endocrine.

Sur la lune de Saturne, la gravité est si faible que vous pouvez voler comme un oiseau !



TITAN est une des lunes de la planète Saturne. Là-bas, l'atmosphère est si épaisse et la gravité est si faible que vous pouvez voler comme le fait un oiseau sur notre planète, juste en attachant des petites ailes sur vos bras.
Bien sûr, l'atmosphère de Titan ne serait pas favorable à votre santé et une combinaison spatiale pourrait faire l'affaire. En effet, l'atmosphère de Titan est plus dense que celle de la Terre, cela est dû grâce à la faible gravité sur ce satellite naturel. Et qui sait, peut-être que dans le futur proche nous pourrons vivre cette expérience qui paraît magique.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

États-Unis : Des voleurs dérobent des centaines d'objets amérindiens inestimables dans un musée



• cambriolage•
Plus d'un millier d'objets amérindiens ont été volés au musée de Californie, à Oakland (États-Unis), le 15 octobre 2025

Quelques jours avant le cambriolage du Louvre, c'est un autre musée qui a fait l'objet d'un vol spectaculaire : le musée de Californie, à Oakland (États-Unis).
Dans la nuit du 15 octobre 2025, plus d'un millier d'objets historiques, dont certaines pièces irremplaçables liées à l'Histoire de la Californie, ont été dérobés, rapporte FOX News. Une enquête est en cours, menée par le FBI et le département de police d'Oakland.

Un inventaire en cours

« Ce vol prive le public du patrimoine culturel de notre État », a déclaré Lori Fogarty, directrice générale et PDG du Musée de Californie. Le vol s'est déroulé vers 3h30. Les malfaiteurs se sont introduits dans un entrepôt situé en dehors du musée.
Parmi les objets subtilisés figurent des paniers amérindiens, des bijoux et d'autres pièces inestimables. L'inventaire des objets volés n'a pas encore pu être totalement dressé. « La plupart de ces objets ont été donnés au musée par de généreux donateurs », a commenté Lori Fogarty.
L'enquête a été confiée à l'unité du FBI spécialisée dans les crimes liés à l'art, qui compte une vingtaine d'agents à travers le pays. La ville d'Oakland, le département de police d'Oakland ont également été mobilisés. Les autorités n'avaient procédé à aucune arrestation ce jeudi 30 octobre.

Trois Jaguar squattent l'aire d'autoroute depuis 5 mois : «Elles appartiennent à un Zurichois barbu»

TROIS VOITURES de luxe sont à l'abandon depuis la fin du mois de mai sur le parking de l'aire de repos Maienfeld (Suisse). Ces Jaguar de la même couleur sont garées côte à côte. Leur propriétaire, probablement en proie à des problèmes financiers, est introuvable. Cela fait maintenant cinq mois qu'elles n'ont pas bougé d'un centimètre et feraient presque partie du décor… Ces trois Jaguar vert bouteille sont un mystère. Depuis fin mai dernier, elles hantent l'aire de repos de Maienfeld (Suisse) en bordure de l'autoroute qui traverse le canton des Grisons. Qu'attendent-elles sur cette aire de repos ? Personne ne le sait vraiment, rapporte 20 Minuten.

Des voitures à vendre ?

Les trois voitures de luxe semblent en parfait état. Au prix du neuf, ces modèles de la prestigieuse marque britannique se négocient autour de 70 000 euros. On pourrait donc imaginer leur propriétaire à l'abri du besoin. C'est pourtant semble-t-il tout le contraire…
« Elles appartiennent à un Zurichois barbu, confie le gardien du parking qui assure avoir discuté fin mai avec cet homme qui vivait dans un camping-car.
Il aurait connu un grand succès, mais s'est ensuite effondré financièrement […] Il aurait essayé de vendre les voitures pour rembourser ses dettes, mais toutes les offres pour les Jaguar étaient trop basses à ses yeux ».

COP30 : cette annonce des États-Unis est un très mauvais signal

Les États-Unis n'enverront pas « de représentants de haut niveau à la COP30 » au Brésil, qui s'ouvre dans une dizaine de jours.

LES ÉTATS-UNIS de Donald Trump boudent la COP30. Ils n'enverront pas de « représentants de haut niveau » à la grand-messe climatique annuelle de l'ONU qui s'ouvre le 10 novembre à Belem, au Brésil, a indiqué la Maison Blanche ce samedi 1er novembre.
Donald Trump, qui a qualifié le changement climatique de « plus grande arnaque jamais menée » et brocardé la science du climat à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU il y a quelques semaines, ne prévoit pas de s'y rendre.
Et les États-Unis n'enverront pas « de représentants de haut niveau à la COP30 », a déclaré un responsable de la Maison Blanche, expliquant que « le président dialogue directement avec les dirigeants du monde entier sur les questions d'énergie, comme en témoignent les accords commerciaux et les accords de paix historiques qui accordent tous une place importante aux partenariats énergétiques. » Dès son retour au pouvoir en janvier, Donald Trump a décidé de retirer une nouvelle fois les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat, comme lors de son premier mandat. Mais un préavis d'un an avant la sortie effective de l'accord étant prévu, le pays en fait encore partie. Le président républicain cherche à aller encore plus loin. Washington a récemment sabordé un plan mondial destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre en menaçant de mesures de rétorsion les pays qui y étaient favorables. Et les défenseurs du climat redoutent que Donald Trump cherche à retirer les États-Unis de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), ce qui pourrait empêcher les futures administrations de réintégrer l'accord de Paris.

Élus locaux « en force »

Si l'administration Trump boude l'événement climatique, plus d'une centaine de responsables américains locaux, gouverneurs, maires et autres élus feront, eux, le déplacement. « Nous venons en force », lance Gina McCarthy, conseillère climat de l'ex-président américain Joe Biden et coprésidente de la coalition « America Is All In » (« L'Amérique est pleinement mobilisée »), qui regroupe ces élus engagés pour la cause climatique. « Les élus locaux ont le pouvoir d'agir de leur propre chef, de mener une action climatique sur le territoire national comme à l'étranger », a-t-elle ajouté, et « nous tiendrons les promesses faites au peuple américain et à nos partenaires internationaux ». Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a insisté pour organiser la 30e conférence annuelle des Nations Unies sur les négociations climatiques (10-21 novembre) en Amazonie, la plus grande forêt tropicale du monde, qui détient un rôle clé dans la lutte contre le changement climatique.



Le "soleil artificiel" de la Corée du Sud se rapproche de la révolution nucléaire



À la COP30, la Corée du Sud promet une forte réduction de sa production de charbon

La Corée du Sud s'est engagée lundi à éliminer progressivement les centrales électriques à charbon "sans captage", c'est-à-dire sans mesures de réduction des émissions, une étape ambitieuse pour un pays qui génère un tiers de son électricité à partir de ce combustible fossile.

"Notre objectif de long terme est de créer une société verte décarbonée, avec les renouvelables prenant une large part de notre bouquet électrique, en utilisant l'énergie nucléaire en complément, en sortant du charbon et avec le gaz comme solution d'urgence", a expliqué à la COP30 de Belém, Kim Sung-Whan, le ministre sud-coréen du Climat, de l'Énergie et de l'Environnement, devant quelques journalistes.

Séoul officialise via cette annonce son adhésion à la Powering Past Coal Alliance (PPCA), un groupe de pays et d'organisations qui entend éliminer le charbon comme source d'énergie. Le terme "sans captage" signifie que le charbon est brûlé sans aucune mesure pour réduire ses émissions, telles que le captage et le stockage du carbone. La plupart des centrales au charbon aujourd'hui ne captent pas le CO2 généré par sa combustion. Aucune date n'est fixée pour la fin de l'utilisation du charbon en Corée du Sud. Mais c'est le premier engagement officiel du pays à cesser de construire de nouvelles centrales au charbon et à éliminer progressivement celles existantes.

"Sur les 61 centrales électriques au charbon existantes (en Corée du Sud), 40 centrales sont destinées à être fermées d'ici 2040", a déclaré la PPCA dans un communiqué. Les 21 restantes verront leur date de fermeture "déterminée en fonction de la faisabilité économique et environnementale", avec une feuille de route détaillée finalisée en 2026, a ajouté le groupe.

La quatrième économie d'Asie exploite actuellement le septième plus grand parc de centrales à charbon au monde et est le quatrième importateur mondial de charbon, selon la PPCA.

La neutralité carbone d'ici 2050 ?

Cette transition "créera des milliers d'emplois dans les industries du futur", a affirmé M. Kim. "La Corée est reconnue comme une puissance manufacturière mais malheureusement les renouvelables n'ont représenté qu'une petite partie de notre bouquet électrique. À l'avenir, nous sommes déterminés à encourager les industries des renouvelables", a-t-il assuré au Brésil.La Corée du Sud a déjà commencé à réduire sa dépendance au charbon : sa part dans la production d'électricité est tombée de 46,3% en 2009 à 30,5% en 2024, selon le centre de réflexion sur l'énergie Ember. L'engagement de ce pays "aurait semblé inconcevable il y a quelques années" mais la baisse de la part du charbon "en fait désormais un choix logique", estime Richard Black, directeur politique et stratégie d'Ember, interrogé par l'AFP. Cela "augmentera la sécurité énergétique de la Corée du Sud en mettant fin à sa dépendance aux importations de charbon pour la production électrique, et devrait aussi se traduire par une baisse des factures d'électricité", grâce aux faibles coûts de l'éolien et du solaire, estime-t-il.

"Aller plus loin, et plus vite"

Ce nouvel engagement s'appuie sur la promesse faite par Séoul en 2020 d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Pour cela, le gouvernement vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans une proportion comprise entre 53% et 61% d'ici 2035, par rapport aux niveaux de 2018.

Des dizaines de pays se sont engagés à se passer progressivement du charbon, mais la Corée du Sud est seulement le deuxième d'Asie à rejoindre l'alliance, après Singapour. Au niveau mondial, la part des renouvelables dans la production d'électricité (34,3%) a dépassé celle du charbon (33,1%) pour la première fois au premier semestre, selon les chiffres d'Ember publiés en octobre.

Cela a notamment été permis par un déclin du charbon en Chine et en Inde, où il reste toutefois encore très important.

"Mais dans ces années critiques pour l'action climatique, nous devons aller plus loin et plus vite", a pressé lundi à Belém la secrétaire d'État britannique au Climat, Katie White, qui copréside la PPCA.

"Les émissions liées au charbon n'ont pas encore atteint leur pic et nous devons regarder les barrières auxquelles le monde en développement est confronté, pour s'assurer que chacun ressente les avantages d'une sortie du charbon", souligne-t-elle.

L'Islande déclare le possible effondrement de l'AMOC comme une menace pour sa sécurité nationale

SI LA CIRCULATION méridienne de retournement de l'océan Atlantique (AMOC) venait à disparaître, l'Europe connaîtrait des hivers bien plus rigoureux qu'aujourd'hui. L'Islande, en particulier, se retrouverait alors encerclée par les glaces et frappée par de violentes tempêtes : une "menace" pour sa sécurité nationale, a jugé son gouvernement à la lumière de récentes études. Qui connaît les Islandais sait qu'ils ne se montrent jamais inutilement alarmistes. Habitués à consulter les sites d'information gouvernementaux, prêts à agir en cas de SMS d'alerte reçu sur leur téléphone et confiants dans le travail de l'Institut météorologique islandais qui analyse 24h/24, 7j/7 les données recueillies par une myriade de capteurs installés à travers tout le pays, les habitants restent fidèles à leur devise non-officielle : 'þetta reddast', "tout ira bien" (cf. notre reportage "Vivre avec les volcans"). Car sur cette île marquée par l'activité sismique et volcanique la plus intense d'Europe, la préparation est gage de sérénité. C'est dans ce contexte qu'au mois de septembre, le Conseil national de sécurité islandais a classé l'effondrement potentiel de la Circulation méridienne de retournement de l'océan Atlantique (AMOC) comme une "menace pour la sécurité nationale". Cette décision – une première dans le pays pour un impact climatique – "témoigne de la gravité du problème et garantit qu'il reçoive l'attention qu'il mérite", a confié quelques semaines plus tard Jóhann Páll Jóhannsson, ministre islandais de l'Environnement, de l'Énergie et du Climat, à nos confrères de CNN (15 novembre 2025).



Prise dans les glaces

En effet, l'annonce du Conseil national de sécurité est intervenue après que M. Jóhannsson a informé son gouvernement d'avancées scientifiques récentes. À savoir : la publication, en août, d'une étude soulevant de "graves inquiétudes" quant à la stabilité future de l'AMOC.

Ce système de courants marins achemine les eaux chaudes de l'hémisphère Sud et des tropiques vers l'hémisphère Nord, où celles-ci se refroidissent, plongent et retournent vers le sud. Or, la hausse des températures mondiales perturbe le fragile équilibre entre chaleur et salinité sur lequel il repose – même si certains de ses sous-systèmes, comme le Gulf Stream, tiennent leur puissance de celle du vent.

À l'image des travaux de recherche publiés cet été, de plus en plus d'études semblent indiquer un ralentissement de l'AMOC, bien que la probabilité et le calendrier d'un éventuel effondrement restent incertains. Seule certitude à ce stade : un basculement de ce système soumettrait l'Europe à des hivers bien plus rigoureux.L'Islande, en particulier, se retrouverait alors "au cœur d'un refroidissement régional majeur", à la fois encerclée par les glaces et frappée par de violentes tempêtes, décrit auprès de CNN Stefan Rahmstorf, océanographe physicien et climatologue spécialiste de l'AMOC à l'université de Potsdam, en Allemagne. Et d'ajouter :

Un arrêt de l'AMOC ne peut plus être considéré comme un risque faible compte tenu des avancées scientifiques de ces dernières années.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Déshydratation chez l'enfant

On parle de déshydratation lorsque des pertes excessives d'eau (sueurs, diarrhée, vomissements, etc.) n'ont pas été compensées. La diarrhée est la cause la plus fréquente de déshydratation chez l'enfant. Une déshydratation peut évoluer très rapidement chez un petit. Elle nécessite une surveillance accrue et une réhydratation suffisante.

QUAND PARLE-T-ON DE DÉSHYDRATATION CHEZ L'ENFANT ?

Une déshydratation fait référence à un manque d'eau et de sels minéraux dans le corps. Or, ils sont essentiels au bon fonctionnement de l'organisme. En effet, l'eau est le constituant principal du corps humain. Elle représente 65% du poids d'un nourrisson (60% pour un adulte). La teneur en eau dépend de plusieurs facteurs comme la corpulence de l'individu (moins elle est importante, plus la proportion d'eau est importante) et l'âge (la proportion d'eau diminue avec les années).

Le corps humain est incapable de stocker de l'eau, car il l'élimine constamment, essentiellement par l'émission d'urine, par la respiration et surtout la transpiration. Ainsi, pour un organisme en bonne santé, il faut toujours que les pertes en eau soient compensées par les apports (via l'alimentation).

À SAVOIR !

Les nourrissons sont plus à risque de déshydratation compte tenu du fait que leur corps est très riche en eau.

IL EXISTE PLUSIEURS CAUSES DE DÉSHYDRATATION CHEZ L'ENFANT :

Les diarrhées ou vomissements (cas le plus fréquent) ;
Une transpiration excessive liée à une canicule ou un épisode de fièvre ;
Une insuffisance d'apport en eau et sels minéraux.

SYMPTÔMES

Les premiers symptômes de déshydratation sont :
La soif ;
Une sécheresse des lèvres ;
Un début de perte de poids (moins de 5% du poids du corps) ;
Une perte de force :
De la fatigue.

À SAVOIR !

Si une déshydratation n'est pas rapidement compensée par un apport en eau suffisant, elle peut vite s'aggraver.

On parle de déshydratation grave, lorsque la perte de poids est supérieure à 5% du poids du patient. Si cette perte de poids dépasse 10%, le fonctionnement des organes vitaux (cœur, vaisseaux, foie, cerveau, etc.) peut être altéré.

En plus de la perte de poids, une déshydratation grave est associée à divers symptômes : une soif intense, la bouche et la langue sèche, le regard terne et les yeux enfoncés, l'apparition d'un pli cutané (autrement dit, lorsque l'on pince la peau, celle-ci met du temps à retrouver son aspect normal), la peau sèche, pâle et froide, de la fièvre, une faible émission d'urine, des maux de tête, des vertiges ou une désorientation, des troubles de la conscience, une modification du comportement (agitation, faiblesse, etc.).

Chez le nourrisson, la perte d'eau peut être extrêmement rapide et entraîner une perte de poids supérieure à 10% voire 15% du poids du petit patient. Il faut tout particulièrement être vigilant avant les 6 mois (âge où le nourrisson est le plus fragile) de l'enfant.

LES PREMIERS SIGNES D'UNE DÉSHYDRATATION CHEZ UN NOURRISSON SONT :

Un comportement anormalement apathique et un besoin de sommeil important ;
Le petit est difficile à réveiller et gémit ;
L'enfant a un comportement inhabituel ;
Une respiration accélérée ;
Des vomissements malgré l'ingestion de solutions de réhydratation orales (SRO) ;
Une perte de poids supérieure à 5% du poids du corps ; Une dépression des fontanelles (partie du crâne du nourrisson qui n'est pas encore ossifiée). Elles ont un aspect creusé. La présence de signes de déshydratation chez un nourrisson nécessite une consultation médicale immédiate.

DIAGNOSTIC

Dans la majorité des cas, lorsque la déshydratation chez l'enfant est modérée, aucun examen n'est nécessaire. Un simple examen clinique du petit patient suffit pour établir le diagnostic de déshydratation.

En cas de déshydratation grave, des examens biologiques peuvent être prescrits afin d'apprécier la gravité de cette dernière, et conduire la réhydratation.

PRISE EN CHARGE

En cas de signe de déshydratation grave, il s'agit d'une urgence, il faut donc contacter les services d'urgences médicales. Pendant toute la durée de la communication avec les services médicaux, il est important de respecter quelques règles :
Parler calmement et de façon claire ;
Donner son numéro de téléphone ;
Donner son nom et celui de l'enfant ;
Indiquer le lieu et l'adresse exacte ;
Décrire le plus précisément possible les symptômes constatés, et si possible, l'heure de début, le mode d'installation et l'évolution des symptômes ;
Informer l'interlocuteur de toute prise de traitement ou de pathologie du patient ;
Ne jamais raccrocher avant d'y avoir été autorisé par l'interlocuteur.

Si la déshydratation du patient est jugée grave, il sera hospitalisé et les pertes en eau et sels minéraux seront compensées par perfusion. En l'absence d'élément de gravité, le médecin en ligne conseillera de consulter le médecin traitant ou un médecin de garde. En cas de déshydratation bénigne, c'est-à-dire sans signe de gravité, il faut surveiller la personne déshydratée et adopter quelques mesures :

Compenser les pertes en eau et en sels minéraux avec des solutions de réhydratation orales (SRO). Ce sont des boissons sucrées-salées facilement prises par les nourrissons, moins des enfants.

Peser le bébé pour surveiller la reprise de poids ; Prendre régulièrement la température ; Compter le nombre de selles et vomissements (s'il s'agit de la cause de déshydratation) ; Surveiller son comportement ;

Surveiller l'évolution de la déshydratation (un enfant peut s'aggraver rapidement) ;

En l'absence d'amélioration rapide, consulter un médecin afin qu'il détermine la cause de déshydratation et dispense des conseils diététiques.

TRAITEMENT

Les solutions de réhydratation orales (SRO) se présentent sous la forme de sachets en poudre disponibles en pharmacie. Lorsqu'elles sont prescrites par un médecin, l'Assurance Maladie les prend en charge pour tous les nourrissons et enfants de moins de 5 ans atteints de diarrhée aiguë.En cas d'allaitement de l'enfant, il faut poursuivre comme d'habitude tout en proposant à l'enfant la SRO entre les tétées. Si l'enfant est nourri avec du lait en poudre, il faut remplacer celui-ci par une SRO. Après 12 heures, il est faut réintroduire le lait habituel et continuer à donner la SRO entre les biberons tant que le risque de déshydratation est présent. Pendant 6 heures, il faut proposer à l'enfant la SRO, plusieurs fois par heure, mais en très petites quantités et en augmentant progressivement les doses.

À SAVOIR !

En cas de vomissement, donner la boisson bien fraîche à l'enfant, par petites gorgées, toutes les 5 à 10 minutes. Puis laisser l'enfant boire la SRO à volonté, selon sa soif, tant que le risque de déshydratation est présent

Colique du nourrisson



LES COLIQUES du nourrisson correspondent à des crises de larmes chez les nouveau-nés de moins de 4 mois. Elles se manifestent par des pleurs du nouveau-né, généralement après son repas. Les coliques peuvent aussi bien survenir chez les nourrissons nourrit au sein qu'au biberon. La crise survient brutalement dans les minutes qui suivent la fin du repas et se dissipe de manière soudaine également : de quoi rendre perplexe plus d'un parent. Bien que désagréable pour le petit, les coliques du nourrisson sont bénignes et ne laissent craindre aucune complication. Les crises disparaissent après le 4ème mois.

Définition et symptômes des coliques du nourrisson

Qu'est-ce que la colique du nourrisson ? Les coliques du nourrisson sont très fréquentes. Elles affectent, en effet, entre 20% et 25% des nourrissons dans les premiers mois de leur vie. Elles se manifestent par des crises durant lesquelles le bébé en pleurs s'agite sans que les parents puissent l'apaiser. Ces crises ne traduisent aucune maladie particulière. En effet, les nourrissons concernés ont un appétit normal et une courbe de poids satisfaisante. Il convient tout de même de s'assurer que ces crises ne soient pas liées à une absorption excessive d'air via le biberon ou à une sur ou sous-alimentation.

L'origine des coliques est difficile à élucider. Plusieurs hypothèses sont avancées comme un retard de maturité de l'intestin chez certains nouveau-nés empêchant une digestion normale. Une autre hypothèse avance que les enfants allaités pourraient manifester une réaction indirecte au lait de vache liée à une consommation importante de la mère en produits laitiers.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MOSTAGANEM
DAÏRA D'AÏN TEDELES
COMMUNE DE SIDI BELATTAR
NIF : 098427109001626

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 06/2025

Le président de la commune de Sidi Belattar lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de l'opération suivante :

RÉALISATION RÉSEAUX D'AEP AU DOUAR KEDADRA 2

Les entreprises intéressées ou leurs représentants désignés qualifiés qu'ils sont des conditions conformes de l'objet de cahier des charges a condition suivent :
- Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelles catégorie quatre (04) ou plus, activité principale travaux hydrauliques en cours de validité.
Le soumissionnaire devra avoir réalisé, au moins 02 projets similaires justifiés par une attestation de bonne exécution. Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

A/ CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE :
1. Une déclaration de candidature remplie et signée.
2- Une déclaration de probité remplie et signée.
3- Copie du registre de commerce (porte code d'activité).
4- Copie carte d'immatriculation fiscale.
5- Copie du certificat de qualification et classification professionnelles activité principale travaux hydraulique à la catégorie quatre (04) ou plus en cours de validité.
6- Extrait de rôle apuré, comportant toutes les impositions, délivré au niveau du lieu d'activité en cours de validité.
7- Les copies des attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATCH en cours de validité
8- Copie du statut pour la personne morale le cas échéant.
9- Liste des moyens humains dûment justifiée (copies des diplômes avec attestation de déclaration CNAS).
10- Liste des moyens matériels dûment justifiée par les photocopies de cartes d'immatriculation accompagnées des attestations d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant.
11- Bilans fiscaux des 03 dernières années exercice visés par le directeur des impôts territorialement compétent.
12-Référence professionnelles réalisation d'un projet similaire.

B/ CONTENUE DE L'OFFRE TECHNIQUE :
1- Une déclaration à souscrire remplie et signée et paraphée.
2- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).
3- L'instruction au soumissionnaire dûment paraphée portant a la manuscrite (lu et accepté).
4- La mémoire technique justificatif remplis et signé et paraphé suivant l'annexe.
5 - Planning d'exécution des travaux.

C/CONTENUE DE L'OFFRE FINANCIÈRE :
1- La lettre de soumission remplie et signée.
2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli et signé.
3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli et signé
La durée de préparation des offres est fixée à huit (08) Jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres à la concurrence.
* Les offres resteront valides pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmenté de trois (03) mois – augmenté de 08 jours
* Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier de candidature», «Offre technique» ou «Offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -Appel d'offre N° 06/2025 l'objet de l'appel d'offre
* Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat de l'APC commune de SIDI BELATTAR wilaya de Mostaganem.
* La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h00.
*La date et l'heure d'ouverture des plis des offres technique et financière correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10h00.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
* L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant la même séance, à la date et à l'heure d'ouverture des plis prévues ci-dessus.
* Le service contractant invite par le présent avis d'appel à la concurrence l'ensemble des candidats ou soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2026 / ANEP 2631000425**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA OULED DJELLAL
DAÏRA DE OULED DJELLAL
COMMUNE DE OULED DJELLAL

AVIS DE RECRUTEMENT

Le président de l'Assemblée populaire de communale d'Ouled Djellal lance un avis d'ouverture de concours pour les suivants :

Grade	Mode de recrutement	Conditions affiliation	Spécialités demande de priorité	Nombre de poste ouvert	Lieu de désignation	Autres conditions
Comptable principal de l'administration territoriale	Sur titre	DEUA ou TS	- DEUA dans les spécialités - Comptabilité et L'impôts – Comptabilité - Comptabilité et gestion financière d'établissements - Comptabilité gestion - Certificat TS en gestion de stock	01	Ouled Djellal	

Le dossier de candidature
- Demande manuscrite.
- Une copie certifiée conforme légalisée du diplôme ou diplôme équivalent.
- Une copie certifiée conforme légalisée du diplôme ou diplôme équivalent.
- Une copie certifiée conforme légalisée de l'attestation de dispense ou de dégagement des obligations du service national.
- Une copie certifiée conforme légalisée de l'attestation de dispense ou de dégagement des obligations du service national
- Une copie certifiée conforme légalisée de la carte identité.
- Un certificat du casier juridique (bulletin n° 03) datant de 03 mois.
- Deux (02) photos d'identité.
- Certificat de résidence.
- Certificats de travail qui déterminent l'expérience professionnelle du candidat, visé par la sécurité sociale, par l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant.
- Relevé de notes (la dernière année de l'étude).
- Un certificat attestant de la durée du travail réellement effectué par le candidat dans le cadre de l'insertion professionnelle ou sociale ou pré-emploi.
- Chaque document de suivi pour prouver la configuration du candidat est plus élevé que le certificat requis dans la spécialité, le cas échéant
- Chaque document prouvant les travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- 02 certificats médicaux (médecine générale et physiologie).

Les dossiers doivent être déposés ou envoyés au président de l'APC de Ouled Djellal.

Remarque : Ne prend pas en compte les dossiers manquants ou en dehors des délais.

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2026 / ANEP 2616000952**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF N°:414024000016216
Concours national restreint
N° 49/ DEP/ WA/ 2025
AVIS DE PRESELECTION

La direction des équipements publics de la wilaya d'Alger informe l'ensemble des bureaux d'études ayant participés au concours national restreint n° 49/DEP/WA/2025 relatif à
ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE UNITE DE LA PROTECTION CIVILE AU NIVEAU DE LA CITE DES 1500 LLV SIDI ABDELLAH
que la liste des bureaux d'études présélectionnés est arrêtée comme suit :

PLI N°	BUREAU D'ETUDES	PLI N°	BUREAU D'ETUDES
01	MOKRANI TAHER	23	HADDOUCHE KARIMA
02	BEN BOUHADJA SABER	24	GR ARCHI POWER
05	GR DM DESIGN	25	GR ART ET BOUILD
09	BOUKERNAFA MOHAMED	26	GR BEST DESIGN PLUS
10	GR ARCHI PLUS	27	NEBBAL OMAR
11	BOUACHA LAHOUARI	29	OUCHIHA BRAHIM
12	GR AEARE ET CATU	30	GR AB DESIGN
14	GR ARCHI +	31	GR EL HANDASSA
16	CHAKOUR HOCINE	33	GR ITQAN
17	CHERRIFFA CHERIF	35	BEN AMRAOUI NABIL
18	GR HAFSI ET NAILI	37	GR SLIMANI ET AYACHE
19	BAMBAREK ABDELHAMID	40	SEDAOUI NABILA
20	MILOUDI KHELIFA	42	DJERADI LAMIA
21	GR DNS	43	GR MAIFI

Les candidats présélectionnés sont invités à remettre l'offre technique, l'offre de prestations (œuvres architecturales) et l'offre financière
Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges tel que la déclaration à souscrire, mémoire technique justificatif ...etc
(Pour la liste détaillée se référer l'article 17 du cahier des charges)

Les offres doivent être adressées à Monsieur le directeur des équipements publics de la wilaya d'Alger- service des marchés – au 125 rue Tripoli Hussein Dey Alger, sous pli cacheté avec mention : "à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» concours national restreint n° 49/DEP/WA/2025 portant :. **ETUDE ET SUIVI POUR LA REALISATION D'UNE UNITE DE LA PROTECTION CIVILE AU NIVEAU DE LA CITE DES 1500 LLV SIDI ABDELLAH**

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première publication de l'avis de présélection dans le BOMOP ou la presse nationale. La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12H00, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Le Jeune Indépendant **du 13/01/2026 / ANEP 2616000753**

Streptocoque A : symptômes, infection, comment on l'attrape ?

Les streptocoques A et B sont des bactéries responsables de nombreuses infections dont certaines sont très graves. Plusieurs cas d'infections invasives à Streptocoque A sont signalés en France début décembre dont 3 décès. Comment peut-on les attraper ? Quels symptômes ? Traitements ?



Plusieurs cas pédiatriques d'infections invasives à Streptocoque du groupe A principalement survenus chez des enfants de moins de 10 ans sont signalés dans plusieurs régions en France, début décembre, rapporte Santé Publique France (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine). Ce streptocoque est une bactérie qui peut entraîner des infections bénignes comme l'angine ou la scarlatine et plus gravement des infections dites "invasives" avec un risque de décès. Le 6 décembre, la Direction générale de la Santé (DGS) rapporte le décès de deux enfants et d'un adulte suite à une infection invasive à streptocoque du groupe A. Des enfants ont par ailleurs été hospitalisés en réanimation.

Ces cas n'auraient pas de lien entre eux selon la DGS et "ces signalements ne sont probablement pas dû à l'émergence d'une souche plus virulente mais plutôt à une augmentation inhabituelle du nombre de cas, en lien avec des souches différentes". Les médecins ont reçu la consigne de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A systématique devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. Le Royaume-Uni a également signalé une recrudescence de cas d'infections invasives à streptocoque du groupe A ces derniers jours avec la survenue d'au moins 6 décès chez des enfants.

Définition : qu'est-ce qu'une infection à streptocoque ?

"Une infection à streptocoque est une agression microbienne car le streptocoque est une bactérie (être vivant unicellulaire rudimentaire qui a un métabolisme). Une infection se caractérise par une agression d'un ou plusieurs tissus avec généralement destruction partielle des tissus infectés" informe le Dr Stéphane Gayet, Médecin infectiologue et hygiéniste aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg. "Ce processus infectieux a deux grandes composantes : les bactéries pathogènes se divisent vite et forment une masse critique envahissante (virulence) et en plus elles produisent des toxines qui sont très dangereuses" précise-t-il. Il existe de nombreuses bactéries du genre Streptococcus. Les infections à streptocoque A (Streptococcus pyogenes) et B (Streptococcus agalactiae) sont moins fréquentes maintenant du fait de la consommation importante d'antibiotiques ; or, ces streptocoques sont restés sensibles aux antibiotiques, ce qui fait que moins de gens en sont porteurs.

Qu'est-qu'une infection invasive à streptocoque A ?

Le streptocoque du groupe A peut être responsable d'infections invasives graves comme observées en France et au Royaume-Uni fin 2022. Dans ce cas, il peut occasionner des infections cutanées nécrosantes, des infections puerpérales, des pneumopathies et pleuropneumopathies et des méningites, indique Santé Publique France. Ces infections peuvent être associées à un syndrome de choc toxique streptococcique (SCTS). La surveillance des infections invasives, dont celles liées au Streptocoque du groupe A (Streptococcus pyogenes) menée par Santé publique France repose sur le réseau EPIBAC.

Les données d'EPIBAC montrent que les infections invasives à SGA (streptocoque du groupe A) étaient en constante augmentation entre 2003 et 2019. Sur cette période, elles concernaient chaque année environ 1 500 à 2 500 personnes dont près de 10% d'enfants de moins de 10 ans. En 2020 l'incidence de ces infections était en diminution et cette tendance s'est poursuivie en 2021. "Cette baisse était probablement liée à la mise en place inédite sur tout le territoire de mesures barrières individuelles et collectives dans le cadre de la gestion de la pandémie de COVID-19" estime EPIBAC.

Qu'est-ce que le streptocoque A ?

Les streptocoques A et B sont assez proches. Ils appartiennent au même groupe de streptocoques. "Ce sont des souches virulentes et toxinogènes, surtout le streptocoque A" indique le Dr Stéphane Gayet.

Le streptocoque bêta- hémolytique du groupe A ou Streptococcus pyogenes est spécifique à l'espèce humaine. "Son habitat est l'arrière-gorge, donc le pharynx, et il a un pouvoir pathogène riche" informe l'infectiologue. Il est le plus souvent responsable d'infections non invasives bénignes, telles que l'angine, l'impétigo et la scarlatine. Plus rarement, il est responsable d'infections invasives graves.

Angine à streptocoque A : symptômes, c'est quoi ?

L'angine à streptocoque A dite "streptococcique" est une angine bactérienne qui peut toucher l'enfant et l'adulte. Habituellement soignée par antibiotiques, elle peut se compliquer quand le streptocoque se déplace ailleurs que dans la gorge. Des cas inquiétants dont 3 décès sont rapportés en France en décembre.

Qu'est-ce que le streptocoque B ?

Le streptocoque B (Streptococcus agalactiae) n'est pas spécifique à l'espèce humaine même si c'est une bactérie principalement humaine. On le retrouve chez certains animaux mais l'échange avec l'animal n'est pas très fréquent. Il peut devenir dangereux en cas de grossesse où il peut être transmis au nouveau-né au moment de l'accouchement et provoquer des infections graves comme une méningite ou une pneumopathie. C'est pourquoi un dépistage systématique en fin de grossesse est réalisé par prélèvement vaginal. En cas de positivité, un antibiotique est donné par voie veineuse à la mère de manière préventive dès le début du travail et jusqu'à la naissance.

Transmission : comment attrape-t-on un streptocoque ?

Les streptocoques A et B ne sont pas des bactéries commensales (qui appartiennent de façon physiologique au microbiote). Il n'est pas "normal" d'avoir des streptocoques dans notre organisme mais des gens en sont porteurs sains : ils les hébergent, les tolèrent et ne le savent pas car ils ne développent pas de maladie mais ils sont contagieux. Ils peuvent transmettre un streptocoque. "Par exemple, une personne porteuse qui a mis les mains à la bouche peut transmettre un streptocoque A ou B en serrant la main d'une autre personne. Tout ce qui va à la bouche est le principal mode d'entrée des streptocoques A et B".

Quelle est la période de contagiosité d'une personne contaminée ?

"La contagiosité (temps durant lequel une personne reste contagieuse) devient quasiment nulle après 48h de traitement antibiotique" informe le Dr Gayet. Fièvre très élevée, frissons, douleurs, altération de l'état général sont des signes d'alerte.

Quels sont les symptômes d'une infection à streptocoque ?

Les symptômes dépendent de la localisation. "Le streptocoque A en particulier donne des signes très marqués. Les symptômes (ce que l'on ressent) et signes (ce que l'on constate) sont très bruyants : fièvre très élevée (39-40•C), frissons, douleurs, altération de l'état général..." informe le Dr Stéphane Gayet. "L'érysipèle (infections cutanées) se signale par une rougeur étendue sur un membre ou sur le visage, une fièvre très élevée, des frissons" indique-t-il.

Quelles maladies entraîne un streptocoque ?

► Le streptocoque A est à l'origine d'angines rouges (érythémateuses) ou rouges à points blancs (érythémato-pultacées), de scarlatine, forme d'angine plus grave.

Il entraîne aussi des infections cutanées : l'érysipèle, infection grave qui nécessite souvent une hospitalisation, et qui se voit plutôt chez des personnes présentant une surcharge pondérale ou des troubles de la circulation lymphatique et veineuse ; l'impétigo, surtout dans les pays tropicaux. Lors d'infection invasive, plus grave, le streptocoque A est aussi à l'origine de septicémies souvent mortelles, notamment de septicémies après l'accouchement (la fièvre puerpérale), de dermo-épidermite nécrosante (fasciite nécrosante, cellulite nécrosante) qui arrive surtout à l'hôpital après une opération chirurgicale. Il y a également des pneumonies à streptocoque A.

► "Le streptocoque B a un pouvoir pathogène un peu moins intense. Il est surtout redoutable chez le nouveau-né" enseigne l'infectiologue. "Les nouveaunés peuvent faire une septicémie après la naissance du fait de la contamination par voie basse lorsqu'une femme est porteuse du streptocoque B dans le vagin, explique-t-il. C'est pourquoi un prélèvement vaginal et du rectum est réalisé en fin de grossesse, à la 35ème semaine. Si c'est positif, le vagin est décolonisé de façon temporaire avec un traitement antibiotique avant le travail " précise le spécialiste. Le streptocoque B donne également des angines et des septicémies chez l'adulte.

Diagnostic : quels examens et tests faire pour savoir si on est contaminé ?

"Le diagnostic est surtout clinique. Un médecin qui a de l'expérience repère vite une infection à streptocoque qui présente des signes cliniques typiques (fièvre élevée, altération de l'état général, localisations habituelles...)" informe le spécialiste.

Il existe un test de diagnostic rapide pour l'angine à streptocoque (test biologique) et des hémocultures peuvent être effectuées. Une infection à streptocoque A occasionne en effet souvent un passage important de la bactérie dans le sang. Des prélèvements de sang (hémocultures) sont mis en culture dans des flacons afin d'identifier la bactérie. Des prélèvements locaux (écouvillonnage et mise en culture) peuvent également être faits, par exemple en cas d'érysipèle. Des examens de sang habituels (NFS) peuvent détecter une infection (augmentation de la CRP, hyperleucocytose). En décembre 2022, suite à une hausse de cas d'infections invasives à streptocoques A, la DGS demande aux médecins de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. "Un TROD négatif ne suffit pas à exclure une infection à streptocoque A" précise la DGS. Elles peuvent évoluer vers des formes plus sévères et parfois réanimatoires constituant le syndrome du choc toxique.

Quels sont les traitements d'une infection à streptocoque ?

Les infections à streptocoques A et B sont traitées avec des antibiotiques. "Le meilleur antibiotique est la pénicilline, surtout l'amoxicilline (CLAMOXYL)" informe le Dr Stéphane Gayet. La durée du traitement est fonction de la gravité de la maladie, de 4 jours à trois semaines.

Comment se protéger d'une infection à streptocoque ?

Pour limiter les risques de transmission, il est conseillé d'adopter les mêmes gestes barrières utilisés contre les virus de l'hiver : Lavage des mains,
Port du masque pour les personnes avec infections respiratoires,
Eternuer ou tousser dans le pli du coude

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA						CONSTANTINE						ALGER						OUARGLA						CHLEF						MOSTAGANEM						ORAN					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha		Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:02	12:38	15:15	17:34	19:03		06:06	12:42	15:21	17:40	19:08		06:20	12:56	15:36	17:55	19:23		06:06	12:47	15:36	17:55	19:19		06:27	13:03	15:43	18:02	19:30		06:32	13:08	15:48	18:07	19:35		06:35	13:11	15:52	18:11	19:38	

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8390 — MARDI 13 JANVIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	8°
Oran	19°	8°
Constantine	15°	1°
Ouargla	16°	2°

STATUT DE LA MAGISTRATURE

Le projet de loi en débat au Conseil de la nation

Le Conseil de la nation procède aujourd'hui à l'examen du projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature. Cette séance plénière s'inscrit dans le cadre d'un processus législatif, avec pour effet d'assurer la mise en œuvre des dispositions de la Constitution de 2020.

L'examen du texte au Conseil de la nation s'inscrit ainsi dans le processus législatif en cours, en vue de son adoption définitive conformément aux procédures constitutionnelles en vigueur. Selon un communiqué de presse diffusé hier par la Chambre haute, les travaux de la séance débuteront, dès la matinée, par la présentation du rapport de la commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial du Conseil.

Ledit rapport porte sur «la validation de la qualité de membre d'un nouveau sénateur au titre du tiers présidentiel et sera soumis à l'approbation des membres», précise-t-on dans la même source.

La séance sera également consacrée à la présentation et à la discussion du projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature. Tel qu'indiqué dans les termes mêmes du communiqué, le texte en question sera présenté par le représentant du gouvernement.

Cette présentation sera suivie de l'exposé du rapport préliminaire de la commission précitée, chargée de l'examen de ce dossier. Au cours de la séance de l'après-midi, précisément à partir de 14 heures, les travaux se poursuivront avec l'écoute des interventions des membres du Conseil de la nation, avant que le programme ne s'achève par la réponse du représentant du gouvernement aux différentes interventions, a conclu le communiqué de la Chambre haute.

A cet égard, il convient de souligner que ce projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature figure parmi les deux textes sous la loupe du Conseil de la nation, aux côtés du texte modifiant et complétant l'ordonnance n° 70-86 portant code de la nationalité algérienne.



Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemâa.

Les séances plénières réservées à l'examen et au débat de ces deux textes sont prévues les 13 et 20 janvier 2026.

Dans ce sillage, la commission spécialisée du Conseil de la nation avait tenu, le 5 janvier 2026, une réunion sous la présidence de Mohamed Rebbah, président de la commission, en présence de Mourad Lakehal, vice-président du Conseil de la nation, chargé de la législation et des relations avec le gouvernement et l'Assemblée populaire nationale, ainsi que de Nadjiba Djilali, ministre des Relations avec le Parlement.

Cette réunion a été consacrée à l'audition du représentant du gouvernement Lotfi Boudjemaâ, ministre de la Justice, garde des Sceaux, dans le cadre de l'examen du projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature et du texte de loi modifiant et complétant l'ordonnance relative au code de la nationalité algérienne.

A l'ouverture de la séance, le président de la commission a souligné la portée des deux textes soumis à l'étude, précisant qu'ils s'inscrivent dans le processus de «réforme législative et dans la mise en œuvre des dispositions de la Constitution de 2020, en vue de la consolidation de l'Etat de droit, de la garantie de l'indépendance de l'autorité judiciaire et de la protection des intérêts supérieurs de l'Etat».

Lors de son intervention, le ministre de la Justice a présenté un exposé global sur le projet de loi organique portant statut fondamental de la magistrature, indiquant que le texte répond «aux exigences constitutionnelles, notamment en ce qui concerne la consécration du principe de l'indépendance de la justice, la garantie de la neutralité du magistrat et sa protection contre toute forme de pression ou d'influence». Il a précisé que le projet tend à moderniser le cadre juridique régissant la carrière professionnelle des magistrats, en conférant, selon ses propres termes, un rôle pivot au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) dans les domaines «de la nomination, de la promotion, de la mutation et de la discipline, sur la base de critères objectifs et transparents». Le représentant du gouvernement a aussi indiqué que le projet prévoit «des garanties juridiques et professionnelles» pour les magistrats, à savoir la stabilité dans l'emploi, le renforcement de la protection juridique dans l'exercice de leurs fonctions, de même que l'organisation de leurs droits et devoirs, de manière à «concilier la liberté du juge avec les exigences de réserve et d'indépendance», toujours selon le ministre.

Autre rappel, le 9 novembre 2025, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemâa, avait présenté devant la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale le projet de loi organique portant statut de la magistrature. Il avait, en cette circonstance, affirmé que le statut actuel, promulgué en 2004, ne correspond plus aux évolutions politiques, sociales et institutionnelles, intervenues depuis l'adoption de la Constitution de 2020.

Khalil Aouir

TOURISME

Oran classée septième destination mondiale par New York Times

LA VILLE d'Oran figure en septième position dans le prestigieux classement annuel de New York Times des 52 meilleures destinations touristiques mondiales pour 2026 pour son patrimoine historique, sa vitalité culturelle et son attractivité touristique.

«Alors que l'Algérie s'affirme comme destination touristique, Oran, ville portuaire méditerranéenne, connaît un renouveau culturel qui mêle son riche passé à une énergie nouvelle et audacieuse», écrit le quotidien américain dans sa sélection des 52 meilleures destinations mondiales pour 2026 (52 places To go In 2026). Le journal met en avant les atouts de cette ville «perchée sur des collines aux panoramas méditerranéens exceptionnels, riche en palais et forteresses, parmi lesquels le Théâtre régional d'Oran, joyau architectural centenaire récemment restauré, qui propose une programmation de spectacles contemporains». Le journal américain invite les voyageurs à flâner «le long du front de mer, où la transformation de ses balcons Art déco compte des cafés, galeries et organise des concerts en plein air». Oran, «berceau du raï, genre musical folklorique algérien», renaît comme haut lieu de la créativité et de la vie nocturne. «En été, la ville célèbre le Festival national du raï, un rassemblement d'une semaine de musiciens et de DJ qui confirme son statut de capitale du rythme en Afrique du Nord», ajoute le New York Times. Ce classement place Oran devant de nombreuses capitales européennes, incarnant une Algérie «historique et tournée vers l'avenir». Ce succès reflète la dynamique touristique du pays, marquée par une hausse notable des visiteurs ces dernières années.

S. N.

CRIME EN LIGNE

Arrestation d'un imposteur à Médéa

LES AGENTS de la sûreté urbaine du quartier du 15 Décembre sont parvenus à arrêter un individu suspecté d'être à l'origine d'une opération d'extorsion d'une somme d'argent au détriment d'une citoyenne dont il a fait connaissance via les réseaux sociaux. A l'issue des investigations menées dans le cadre de la lutte contre le crime dans ses différentes formes, les enquêteurs ont identifié l'auteur de l'extorsion d'argent et la récupération d'un montant d'argent, suite au signalement donné par la victime. Les faits de l'affaire remontent au mois d'octobre de l'année écoulée lorsque la relation établie via les réseaux sociaux a permis à l'imposteur de mettre en confiance la victime et lui demander de l'aider à payer les frais d'acquisition de biens immobiliers avec la promesse de son remboursement plus tard. Elle s'exécuta en lui remettant des bijoux et une somme de 20 millions de centimes, selon le rapport des services de sécurité. Après déposition de la plaignante, une opération de sécurité minutieusement préparée a permis l'arrestation du suspect et la saisie d'une somme de 6 097 000 DA provenant de la vente des bijoux de la plaignante, la somme a été trouvée dans une boîte en carton dans sa chambre. Un dossier a été constitué contre le suspect pour les chefs d'accusation de fraude et tromperie, avec possibilité de récidive, ainsi que sa présentation devant les autorités judiciaires territorialement compétentes.

Nabil B.

TIZI OUZOU

Reprise totale de l'activité dans les transports

SI LA REPRISE de l'activité des transports publics a été amorcée durant la journée du samedi, elle a été, en revanche, totale hier, avec un taux de fonctionnement estimé à 100 %. Le retour à la normale a été constaté aussi bien au niveau des gares routières que sur les différents axes routiers. Par ailleurs, les tarifs du transport n'ont connu aucune augmentation, contrairement à la forte spéculation verbale ayant entouré ce volet au début de la grève. Il est à signaler également que les commerces, tous genres confondus, situés dans l'enceinte des gares routières, ont rouvert leurs portes, au grand bonheur des voyageurs. En effet, restaurants, cafétérias, bureaux de tabac et autres espaces de services ont fonctionné, hier, à plein régime. Il convient de relever aussi que la journée d'hier a été fortement marquée par un important mouvement citoyen, favorisé notamment par la célébration de Yennayer. Les citoyens ont manifesté un grand empressement pour l'achat de certains articles propres à cet événement festif. La seule chose à déplorer demeure toutefois la cherté de certains produits alimentaires, notamment le poulet de chair ainsi que quelques fruits et légumes.

Saïd Tissegouine